

2



21

PERSPECTIVES D'AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

“Traitez les gens
comme s’ils étaient ce
qu’ils pourraient être
et vous les aiderez à
devenir ce qu’ils sont
capables d’être”

Johann Wolfgang von GOETHE

Rapport d'Activité 2021 du "Clos du Nid" - Avril 2022
est édité par la Direction générale de l'Association "Le Clos du Nid",
Avenue Pierre Sépard, 48100 Marvejols - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Julien

Rédaction : Direction générale du "Clos du Nid"

Conception graphique, réalisation : Héméra Studio

Crédits photos des établissements : Jean-Louis Valentin

Autres photos : Droits réservés "Le Clos du Nid", sauf mentions spéciales : couverture : ©Olesia Bilkei, p.8 : ©Rawpixel Ltd,

p.18 : ©Gajus, p.26 : ©Robert Kneschke, p.31 : ©Milan Ilic, p.32 : ©lado2016 - ©dream@do, p.36 : ©shurkin_son,

p.38 : ©Gpoint Studio, p.68 : ©nakophotography, p.72 : ©Olga Yastremska, p.73 : ©africa-studio.com, p.74 : © Blue Planet Studio

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols



4

Regards croisés

- Le mot du Président Jacques Blanc 4-5
- Le mot du Directeur Général Patrick Julien 6-7



8

Présentation de l'association

- Conseil d'administration 10-11
- Le Clos du Nid en quelques dates/chiffres 12-13
- Organigramme 14-15
- Un temps de réflexion avec Yohan Peyrouse 16-19
- Le dossier du Pr Boulenger 20-25



26

Rapport de gestion

- Les temps forts par Patrick Julien 28-29
- Le siège social 30-31
- Le Pôle éducation et formation inclusives 32-39
- Le Pôle travail et habitat inclusifs 40-49
- Le Pôle occupationnel et médicalisé 50-57
- Le Pôle Maisons d'Accueil Spécialisées 58-65
- Le Pôle d'accueil temporaire et d'urgence (EATU) 66-67



68

Bilan social

- Bilan social 2021 70-71
- Dialogue social 72-73



74

Rencontre avec un partenaire

- L'OFTS 76-77

L'INCLUSION NOURRIT L'AUTONOMIE

LE MOT DU PRÉSIDENT JACQUES BLANC

Depuis les années 60-70 du XX^e siècle, le Clos du Nid déploie une stratégie de recherche de l'autonomie de la personne en situation de handicap. C'est cette expérience, comme médecin psychiatre de l'association, que j'ai pu concrètement capitaliser dans la loi de 1975 sur le handicap dont j'ai eu l'honneur d'être le rapporteur.



En effet, si une loi de 1957 avait pour la première fois utilisé le terme de "travailleur handicapé", institué une priorité d'emploi (10% en théorie) et défini le travail protégé, c'est la loi du 30 juin 1975, présentée par Simone Veil, Ministre de la santé, qui est le texte de référence créant la politique publique sur le handicap.

En effet, cette loi (n° 75-534) d'orientation définit clairement 3 droits fondamentaux pour les personnes handicapées, enfants et adultes :

1. **le droit au travail**
2. **le droit à une garantie minimum de ressource par le biais de prestations**
3. **le droit à l'intégration scolaire et sociale**

Elle fixait le cadre juridique de l'action des pouvoirs publics :

importance de la prévention et du dépistage des handicaps ; obligation éducative pour les enfants et adolescents handicapés, en priorité en établissements scolaires ordinaires et si nécessaire en centres spécifiques d'éducation ; accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et maintien chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie ; obligation emploi de personnes en situation de handicap semblable aux entreprises pour les administrations d'État, les collectivités locales et les établissements publics. La loi créait, pour la reconnaissance du handicap des adultes, des commissions départementales spéciales, les COTOREP, commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel.

Elle priorisait l'intégration dans l'emploi dans les entreprises ou administrations et organisait le fonctionnement d'ateliers protégés et de centres d'aide par le travail pour ceux dont l'insertion en entreprise ordinaire était impossible. Elle traitait également de leur garantie de ressources, des allocations et aides sociales.

Elle imposait déjà que les bâtiments soient accessibles aux personnes handicapées.

La loi du 11 février 2005 amplifia le mouvement donné alors et mettra en avant la notion d'inclusion comprise comme une démarche individuelle de la personne en situation de handicap alors que l'intégration mettait en avant la reconnaissance du groupe dans la société.

CET ENRACINEMENT DE NOTRE ACTION NOUS PERMET DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES D'ENVISAGER L'INCLUSION AVEC SÉRÉNITÉ ET DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION PERMANENTE DE L'OFFRE ET D'INNOVATION POUR QUE NOS INSTITUTIONS RÉPONDENT AUX BESOINS CONCRETS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

C'est ainsi qu'en 2020 nous n'avons pas hésité à déménager un foyer de 40 places situé à la campagne et de le relocaliser en ville avec entre autre des studios autonomes et des appartements supervisés.

De même en 2021 nous avons été reconnus comme chef de file départemental de l'emploi accompagné pour tous en approfondissant les partenariats initiés avec la Fondation Vasgos co-financeuse avec l'ARS de ce dispositif. Le travail collaboratif avec l'AIPPH est dans ce sens tout à fait exemplaire entre nos trois ESAT et cette association.

De même, à l'heure actuelle près de 50% de nos résidents de Foyers de vie et médicalisés sont installés en ville tandis que les Foyers d'hébergement propose 75% de leurs places en studios au terme d'une longue et continue évolution.

Un des nouveaux chantiers que j'ai demandé d'ouvrir en 2021 et qui sera une action transversale majeure en 2022 est celui de l'autonomie ou pouvoir d'agir que le monde anglo-saxon appelle *empowerment*.

Là aussi nous pratiquons cette approche depuis longtemps mais de manière plus intuitive que systématique. La nouveauté est de voir l'ensemble des établissements travailler dans une même direction sur le sujet en prenant en compte les nécessaires spécificités des prises en charge en rapport avec le degré et la nature du handicap.

Dans ce cadre le déploiement et l'approfondissement de la méthode Montessori dans trois établissements du Clos du Nid permet de passer de "faire à la place de".

C'est le regard sur la personne en situation de handicap qu'il faut profondément changer. Il y a des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être chez nos résidents sur lesquels nous devons nous appuyer avec comme objectif de les développer ; grâce notamment à la remédiation cognitive qui vise à maintenir ou à accroître les capacités cognitives de la personne.

Le but est de conforter chaque fois que c'est possible le niveau d'autonomie de l'individu. **L'accroissement de l'autonomie permet l'approfondissement de l'inclusion et l'approfondissement de l'inclusion permet à l'autonomie de se conforter dans la pratique.**

C'est un cercle vertueux qu'il s'agit d'enclencher pour offrir un maximum de chance à nos résidents dans les chemins de l'autodétermination.

QUAND LE CHANGEMENT D'IMAGE ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION

L'INTERVIEW DE PATRICK JULIEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL



LE PRÉSIDENT BLANC VIENT D'ANNONCER L'OUVERTURE DE NOUVEAUX CHANTIERS. LE CLOS EST TOUJOURS DANS L'INNOVATION ?

Je dirais même que l'innovation est l'ADN du Clos du Nid. L'Association elle-même est intrinsèquement, dans sa conception même, une innovation. Rappelons-nous que lorsque le Dr Tosquelles confie 3 enfants à l'Abbé Oziol, c'est le fondement de l'organisation d'établissements médico-sociaux pour l'accueil de personnes handicapées en France. C'est la première alternative à la prise en charge en "asile".

C'est alors une grande nouveauté ! Et depuis cette marque est restée ancrée au sein de l'association dont un des positionnements réside fortement dans l'innovation.

QUELLES SONT LES VALEURS QUI GUIDENT VOTRE ACTION ?

En premier lieu, la transformation de notre offre pour une

meilleure individualisation des accompagnements, une démarche volontariste vers l'autonomie des personnes et leur inclusion. Le Clos du Nid a développé depuis ces dernières années la culture de l'évaluation. Tout plan de soin ou projet personnalisé dépend de l'évaluation clinique, psychologique, médicale, sociale... qui est faite en amont.

Les évaluations assurent une individualisation de la prise en charge et permettent aussi d'adapter l'accompagnement. Cet accompagnement intègre une dimension de plus en plus prégnante qui est celle de favoriser l'auto-détermination. Et si l'on parvient à élargir le niveau d'autonomie des personnes, nous pourrions aller vers plus d'inclusion, qui se formalise par une ouverture vers l'école, le logement, le travail, l'environnement dit "ordinaire".

ENSUITE L'INNOVATION ET NOUS VENONS D'EN PARLER. LE CLOS DU NID EST ATTACHÉ À UNE APPROCHE SOUPLE ET ÉVOLUTIVE POUR ASSURER LA MEILLEURE PRISE EN CHARGE POSSIBLE. CETTE ADAPTABILITÉ L'AMÈNE À "OSER" ET SE LANÇER DANS DES APPROCHES D'ACCOMPAGNEMENT NOUVELLES COMME MONTESSORI OU LES TECHNIQUES COGNITIVO-COMPORTEMENTALES

Enfin, nous ne manquerons pas de profiter de toutes les opportunités qui se présentent à nous pour nous ouvrir vers l'extérieur. Le Clos du Nid doit continuer de rayonner sur le territoire et au-delà potentiellement.

C'est ce qui nous a amené d'ailleurs cette année à créer le GCSMS Uliss, qui regroupe plusieurs associations du bassin de Marvejols pour tendre vers des actions communes, ou encore à amorcer des échanges avec Coallia au niveau national.

CE POSITIONNEMENT S'ACCOMPAGNE D'UN RENOUVELLEMENT DE L'IMAGE DU CLOS DU NID ?

En effet, les dernières évolutions nous ont amenés à formaliser notre positionnement. Comment souhaitons-nous être identifiés ? Quelles valeurs souhaitons-nous faire ressortir au sein de notre communication ? Quels messages souhaitons-nous faire passer ? Il nous est apparu important avec le Président et les membres du Conseil d'Administration de travailler nos éléments de communication afin de mieux valoriser les valeurs, le positionnement de l'Association : ses capacités d'innovation, son expertise, la transformation de son offre dans une logique de parcours, sa capacité d'adaptation et son ouverture vers de nouvelles opportunités.

Notre image et notre communication n'avaient pas forcément suivi toutes les évolutions qui s'étaient opérées ces dernières années et surtout elles devaient refléter notre stratégie actuelle. Tout ceci s'est concrétisé par le lancement d'un nouveau logo, de nouveaux outils

de communication. Ce changement d'image ne fait que suivre les nouvelles orientations de l'Association.

COMMENT CETTE NOUVELLE STRATÉGIE SE MATÉRIALISE DANS CE NOUVEAU LOGO ?

Si je devais résumer rapidement, je dirais que nous avons préféré la rondeur au carré pour illustrer **l'adaptabilité**, la clarté au flou pour matérialiser **l'expertise**, des formes ouvertes aux formes pleines pour illustrer **l'ouverture**.

QUANT AUX DEMIS CERCLES, ILS SE RAPPROCHENT DES ARCS EN PLEIN CINTRE DES GRANDS ÉDIFICES HISTORIQUES ET FONT AINSI RÉFÉRENCE À NOS CAPACITÉS DE CONSTRUCTION ET D'INNOVATION. ET COMMENT NE PAS Y VOIR UN PETIT CLIN D'ŒIL AUSSI À L'ABBÉ OZIOL ET SON ÂME DE BÂTISSEUR

D'AILLEURS RÉCEMMENT UN JOURNALISTE VOUS DEMANDAIT SI L'ABBÉ OZIOL SERAIT FIER DE CE QU'EST DEVENU LE CLOS DU NID

Et je ferai la même réponse. C'est avant tout nous qui sommes fiers de lui succéder. Son œuvre est immense tant d'un point de vue humain qu'économique. Ensuite j'ai effectivement la faiblesse de penser qu'il serait fier car le Clos du Nid grandit toujours dans l'esprit de ce qu'il voulait faire.



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Née de la volonté de l'Abbé Oziol d'accueillir des enfants handicapés en détresse et de soulager leurs familles, l'action du "Clos du Nid" a été engagée le 16 décembre 1955. Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet *"l'accueil, le soin, l'accompagnement et l'épanouissement social des Personnes en situation de Handicap mental, physique et associé, quels qu'en soient la nature et le degré, jusqu'au terme de leur vie"*.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration définit la politique générale de l'Association : il dispose des pouvoirs pour gérer, diriger et administrer l'Association. Il comptabilise au 10/03/2021 :

23 membres actifs dont

7 représentants de l'APEFAO (Association des Parents et amis des Enfants des Établissements Fondés par l'Abbé Oziol)

2 représentants du personnel

NOM Prénom	Qualité au sein du Conseil d'administration
AURAND Marie-Claude	Membre du Conseil d'administration
BARDON Philippe	Membre du Conseil d'administration
BARDOU Vincent	Membre du Bureau
BENOIT Joël	Membre du Bureau
BLANC François	Membre du Conseil d'administration
BLANC Jacques	Président
CAPLAT Julien	Membre du Conseil d'administration
CARCENAC Jean-Louis	Vice Président délégué
CELERIER Dominique	Membre du Conseil d'administration
CHADEFAUX Didier	Secrétaire
DUBOIS PAGNON Pascale	Membre du Bureau
FABRE Valérie	Membre du Conseil d'administration
HOUSSARD Yvan	Membre du Bureau
HUTIN ROUANET Nathalie	Membre du Conseil d'administration
JAILLET Jérôme	Représentant des salariés "cadres"
JAUNAUULT Daniel	Membre du Bureau
JOUTARD Jean-Pierre	Membre du Bureau
MOREL À L'HUISSIER Pierre	Membre du Bureau
PERRIN Jérôme	Membre du Conseil d'administration
PRADEILLES Vincent	Représentant des salariés "non cadres"
REGNIER Eric	Membre du Bureau
ROUX Michel	Trésorier
TOURNAYRE Jacques	Membre du Conseil d'administration

4 MISSIONS

LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : SUJET DE DROIT

En dépit de ses altérations et limitations, tout doit être entrepris pour garantir aux Personnes en situation de Handicap, une qualité d'accompagnement qui allie les soins, l'éducation et un accès plein et entier à la société. Cette démarche doit s'envisager à tous les âges de la vie.

DES PROPOSITIONS VARIÉES ET ADAPTÉES, LA RECHERCHE

"Le Clos du Nid" s'inscrit dans une démarche de promotion d'Institutions répondant aux évolutions sociologiques observées et de redéploiement de ses propres ressources pour répondre aux besoins médico-sociaux des Personnes en situation de Handicap. L'expérience acquise en un demi-siècle d'action médico-sociale justifie la mise en œuvre de méthodologies d'études et de recherches-actions propres à optimiser le service rendu aux Usagers et à participer à l'évolution des pratiques.

L'ASSOCIATION AU SERVICE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

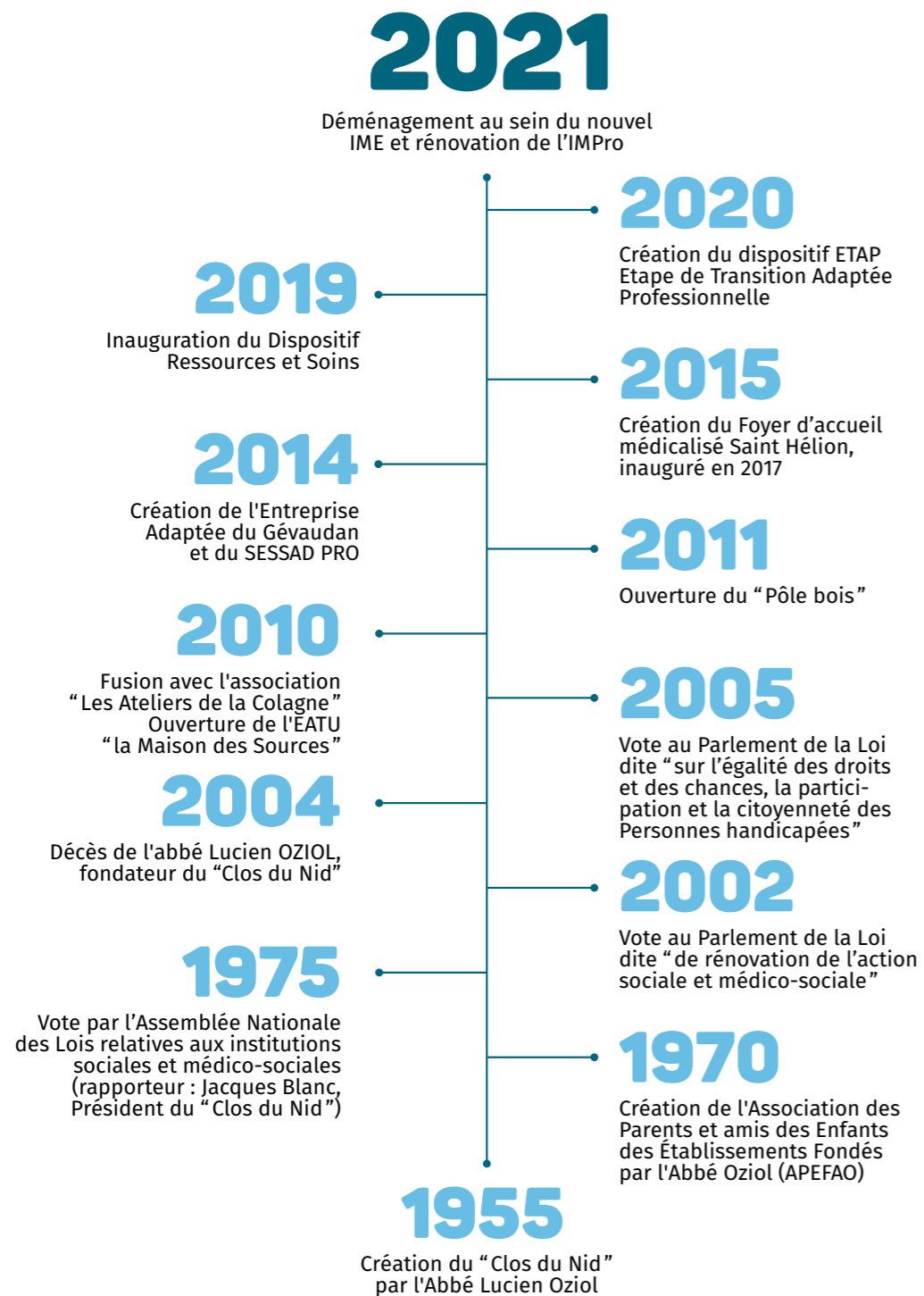
L'Association affirme son engagement et son désir d'entreprendre toute démarche tendant à assurer la protection, le bien-être et l'intégration des Personnes en situation de Handicap, notamment par le développement d'équipements et de services spécialisés. Elle s'engage également à développer par tous les moyens la qualité des services rendus aux Usagers : hébergement, éducation, soins, aptitudes professionnelles, socialisation, etc.

DES DROITS RESPECTÉS

Dans l'ensemble des établissements et services placés sous son autorité de gestion, et en référence à la "Charte des droits et libertés de la Personne accueillie", l'Association s'emploie à respecter leurs droits en matière de Dignité, de Liberté et de Sécurité. La participation de la Personne accueillie ou de son représentant, sera systématiquement recherchée et encouragée dans tous les domaines de sa vie personnelle ou de la collectivité. Dans les limites imposées par les conditions d'accompagnement et la sécurité des personnes, la libre circulation des Usagers sera garantie ainsi que l'exercice des droits civiques et des convictions religieuses et philosophiques.

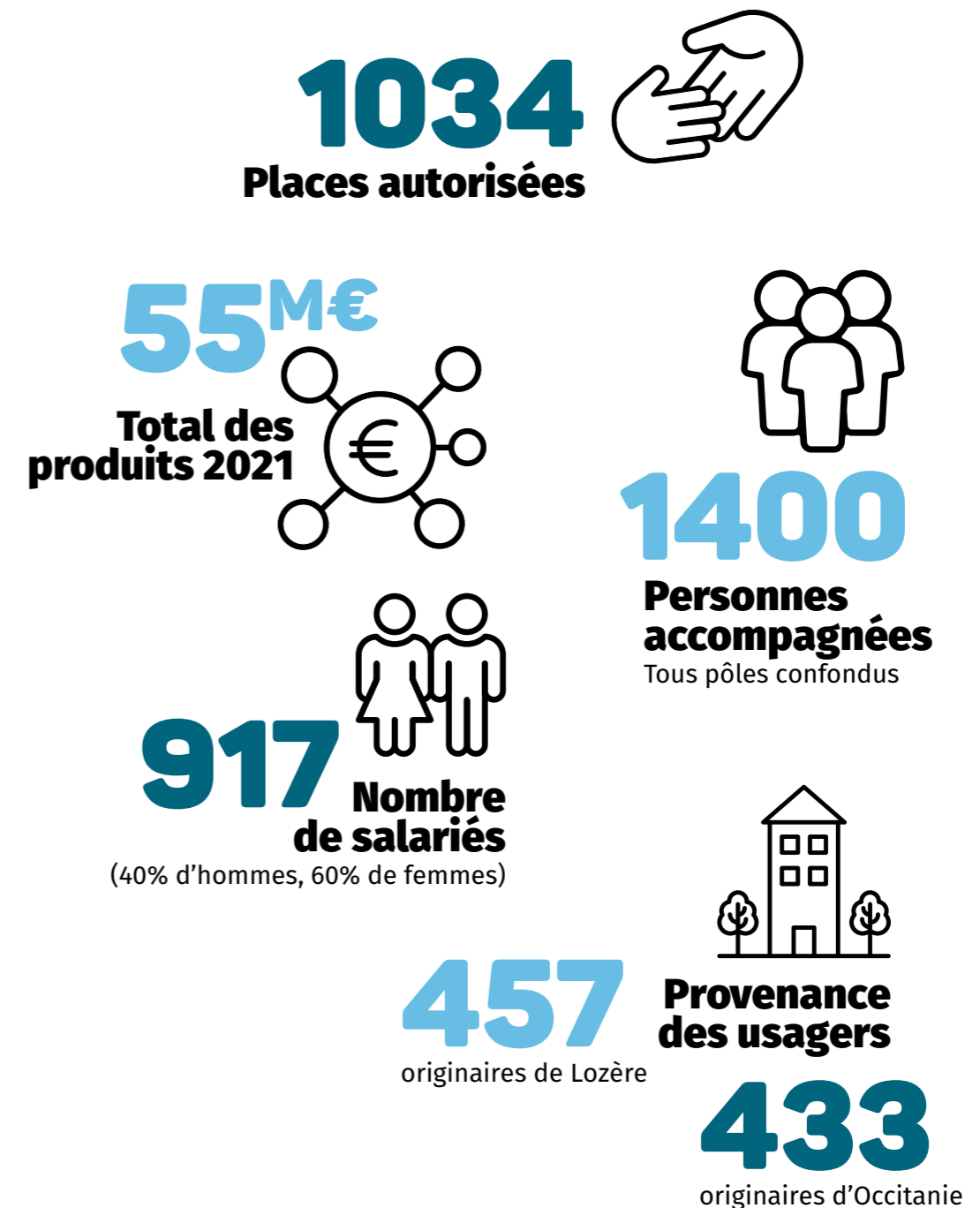
"LE CLOS DU NID"

EN QUELQUES DATES

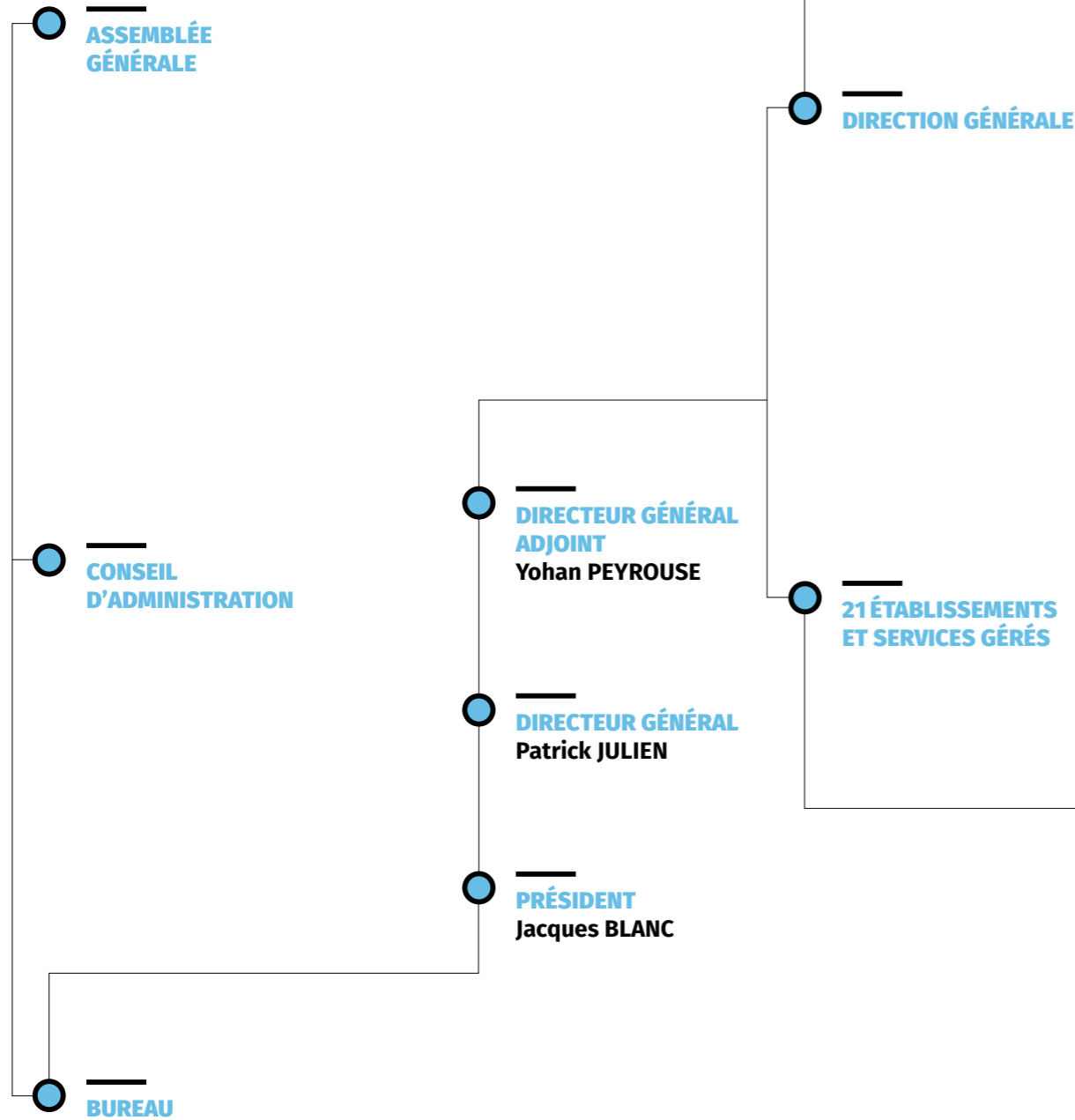


"LE CLOS DU NID"

EN QUELQUES CHIFFRES



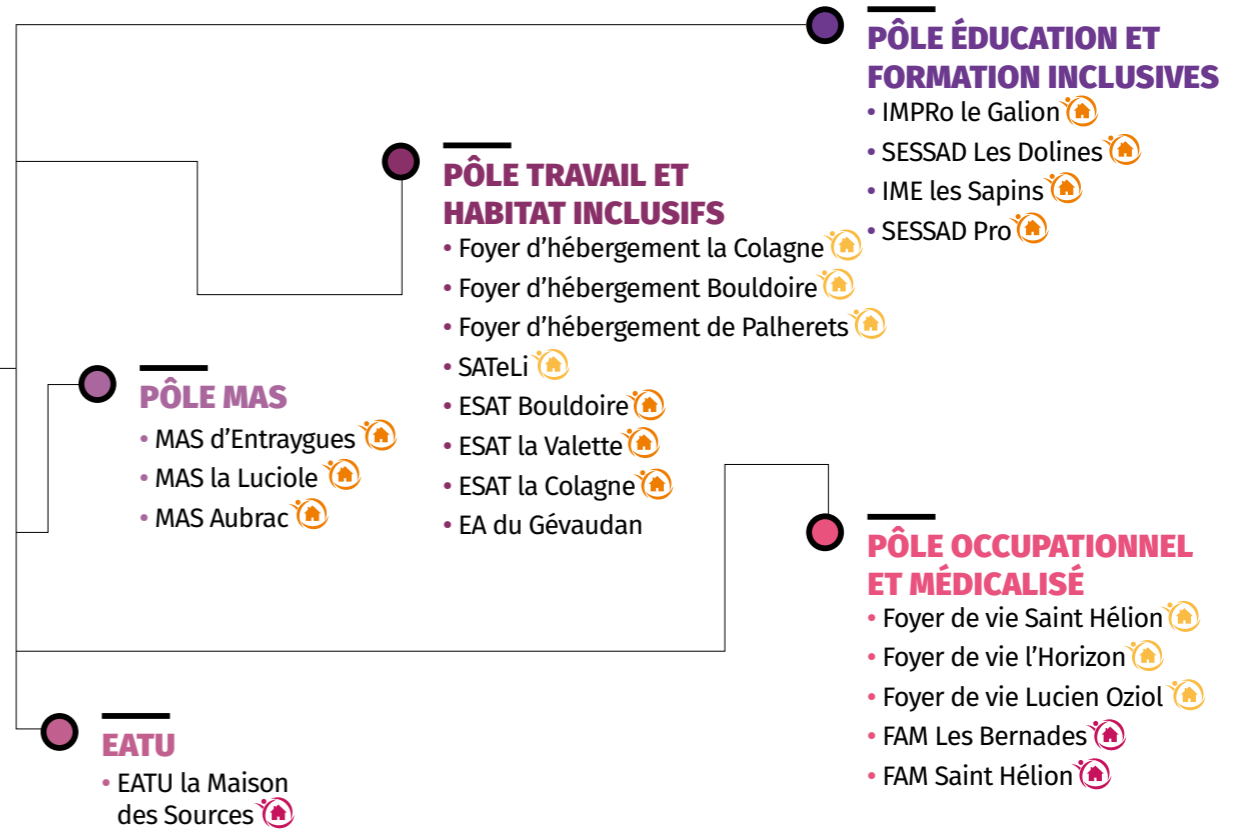
ORGANIGRAMME



- MÉDECIN CONSEILLER TECHNIQUE 🏠
- DIRECTION RESSOURCES HUMAINES 🏠
- DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION 🏠
 - Service comptabilité et gestion
 - Service Systèmes d'Information
- DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, ADAPTATION DE L'OFFRE ET DÉMARCHES QUALITÉ 🏠
 - Service sécurité
 - SAMO
- DIRECTION COMMUNICATION 🏠
- DIRECTION PATRIMOINE IMMOBILIER 🏠
 - Services techniques
 - Travaux neufs et maintenance des bâtiments
 - Appel d'offres
- SERVICES À LA PERSONNE
- SERVICE PRODUCTION CULINAIRE

20 établissements et services
pour **1034 places**
et **1 entreprise adaptée**

- IME** Institut Médico-Éducatif
- SESSAD** Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile
- IMPro** Institut Médico-Professionnel
- MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- SATeLi** Service d'Accompagnement au Temps Libéré
- ESAT** Établissements et Services d'Aide par le Travail
- EATU** Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence
- FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé



L'INSTITUTION, UN ENJEU D'AVENIR ?

YOHAN PEYROUSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Dans un contexte de critique acerbe des “institutions” alors même qu’il s’agit de l’organisation historique ayant permis l’accompagnement des personnes en situation de handicap, faire un pas de côté pour s’interroger sur ce mouvement de société est indispensable et s’impose à nous, œuvrant pour une association dont l’objet est d’accompagner dans les meilleures conditions les personnes les plus fragiles.



La définition de ce qu'est une institution renvoie à la mise en place par une communauté humaine d'une structure, d'un corps afin d'exercer une mission au service de cette communauté. L'origine latine du terme, *institutio*, évoque l'idée d'arrangement, de disposition.

L'appropriation de ce terme pour les établissements et services médico-sociaux paraît donc pertinente, ces derniers étant un collectif, une organisation visant à répondre à un besoin identifié par notre société. Pour l'Association le Clos du Nid, c'est bien la collectivité qui a confié la réponse aux besoins en accompagnement en soins, administratifs et éducatifs de personnes en situation de handicap. Cette charge de l'association ayant

d'abord été dans les années 1950 confiée par le secteur psychiatrique, des parents et des bienfaiteurs avant d'être reprise par la société française dans son ensemble via son législateur.

Cependant, les évolutions sociétales viennent mettre à mal le modèle créé alors, l'institution symbolisant ce qu'a pu être alors la prise en charge des personnes fragiles durant la seconde moitié du XX^e siècle (I) alors même qu'elle peut être une organisation pertinente pour répondre aux besoins en accompagnement attendus aujourd'hui (II), à la condition de connaître un *aggiornamento* (III).

I. L'INSTITUTION, UNE IDÉE DU PASSÉ...

Le mouvement de fond des sociétés occidentales de reconnaissance des droits individuels, déviant parfois vers des droits communautaires, associé à une perte des valeurs fondant le corps social jusqu'alors, conduit notre structure sociale vers une crise qui touche particulièrement les institutions dans leur ensemble. Le rapport des citoyens à l'institution (qu'elle soit étatique, corps intermédiaire ou organisation de réponse à un besoin social) connaît un bouleversement majeur qui se traduit par une défiance.

La promotion des individus conduit chacun d'entre eux à vouloir s'échapper des cadres institutionnels au regard de leur dimension tutélaire devenant insupportable et générant une demande d'autonomie individuelle croissante. L'absence de reconnaissance des valeurs (du projet) portées par les institutions conduit *ipso facto* à leur remise

en cause, leur rejet, au profit d'un modèle égalitariste où chaque individu pourrait mobiliser ses droits, la réponse à ses propres besoins sans l'assistance d'un intermédiaire. La bienveillance du modèle “réparateur” né après la 2nde Guerre mondiale devenant alors insupportable car en inadéquation avec les valeurs actuelles.

Ce mouvement impacte aussi les institutions médico-sociales, visées plus particulièrement par le Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations-Unies dont la Rapporteuse spéciale, Mme Catalina DEVANDAS-AGUILAR, dressait en 2019 un tableau cinglant des institutions médico-sociales en France. Les grands éléments de ce rapport ont même été confirmés dans une série de recommandations de septembre 2021 du Comité des Droits des Personnes Handicapées sur l'application de la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) ratifiée par la France en 2010. Pour synthétiser, ledit Comité considère que l'approche du modèle français est “médicale et paternaliste”. Dans ces deux mots, nous retrouvons tous le mouvement individualiste décrit ci-avant.

Il est intéressant de constater que le Gouvernement s'est approprié ce mouvement. En 2017, les débuts de la législature ont été marqués par une inscription nette dans la critique des institutions médico-sociales. Étaient particulièrement visés les Établissements et Services d'Aide par le Travail qui semblaient voués à une extinction annoncée.

Cependant, des inflexions majeures sont intervenues et bien que restant particulièrement engagé pour refonder nos

modèles d'interventions, le Gouvernement semble apercevoir un intérêt dans le modèle institutionnel pour porter cette transformation.

II. ...QUI A DE L'AVENIR...

Malgré la poussée de l'individualisme, qui n'est pas à rejeter au regard de l'évolution salutaire des droits qu'il a permis de faire émerger, notamment pour les personnes en situation de handicap, une société sans institution est difficilement imaginable. Les individus vivant en société ne peuvent qu'être institués puisque les institutions portent le collectif et donne à l'ensemble une force que l'individu seul ne peut atteindre.

Ainsi, l'individu existe grâce à l'institution à 2 niveaux. Au niveau cognitif, en garantissant le rassemblement pour l'action commune et une représentation de sa place dans un ensemble, la société. Mais aussi à un niveau organique, l'institution structurant la société et donc la place de chacun pour agir dans cette dernière.

Il faut avoir cette conscience que l'institution est indispensable car elle organise l'univers matériel dans lequel chacun peut s'épanouir au-delà de ses simples forces individuelles. Mais en ayant conscience qu'elle est une fiction, choisie, mais une fiction tout de même.

Cette prise de conscience est fondamentale dans le sens où elle permet aux individus, et par extension aux institutions elles-mêmes, de penser leur fragilité, leur non toute-puissance, et donc une posture d'humilité vis-à-vis des individus, ces derniers étant ses mandants.

Pour poursuivre cette idée, placée dans un contexte d'individualisation, de position de consommateurs des individus, l'institution devient indispensable pour étayer ce modèle. En effet, l'autonomie dans la décision, dans la mobilisation de ses droits, conduit à une responsabilisation accrue de l'individu qui pourrait le conduire à un effondrement s'il n'était pas en capacité d'assurer seul cette charge, extrêmement ardue dans un monde administratif et juridique complexe. L'institution constitue l'échafaudage garantissant l'évitement de l'effondrement de l'individu ou sa remobilisation suite à cet effondrement.

À travers ces lignes l'on perçoit que l'institution est loin d'être ce à quoi elle est réduite de manière caricaturale, c'est-à-dire des murs

excluants, ségrégationnistes. Si le modèle de la fin du XX^e siècle était celui des institutions ancrées dans du bâti, l'essence des institutions n'est pas cela, mais bien d'être un support à l'individu peu important la matérialité de ce support.

S'agissant des personnes en situation de handicap, les dispositifs en cours de développement témoignent aisément du nouveau modèle des institutions et donc de l'accompagnement proposé. Que ce soit par l'émergence de nouvelles approches de travail faisant sens pour les acteurs du secteur telles que les notions de parcours, de gestion des situations (et non de "cas"), de pratiques de l'action médico-sociale induisant de mobiliser de manière interdisciplinaire voire

intersectorielle, mais aussi du fait des évolutions du monde du travail qui induit des carrières volatiles (turn-over de plus en plus marqué des professionnels ne faisant plus leur carrière au même poste), l'institution est en plein bouleversement et se recentre sur son essence, celle de soutenir les individus pour vivre au mieux dans la société.

Au-delà de la transformation des institutions existantes, de nouvelles font leur apparition face à la carence des plus anciennes pour répondre à des besoins apparaissant et s'inscrivant parfaitement dans ces nouvelles pratiques de l'institution. Pour n'en citer qu'une, la création des Communautés 360 en est un parfait exemple, car ces dernières se doivent d'être un premier relais pour mobiliser des solutions opportunes pour des individus faisant face à un monde totalement illisible pour un profane, celui du médico-social. Dans le contexte de la crise sanitaire et face à l'échec des institutions déjà existantes pour répondre à ce besoin, le Gouvernement a dû déployer ce nouveau dispositif.

Ces créations récentes nous montrent également que si l'institution reste un moyen d'avenir pour les individus vivant en société, il n'en reste pas moins qu'elles doivent faire œuvre d'introspection pour ne pas se maintenir ou retomber dans des travers devenus insupportables pour l'individu d'aujourd'hui.

III.... SOUS RÉSERVE DU RESPECT DE QUELQUES CONDITIONS IMPÉRIEUSES

Partant des constats qu'à la fois l'institution est indispensable

pour faire société et pour soutenir les individus dans un système par nécessité complexe mais aussi que le modèle ayant construit les institutions n'est plus acceptable pour les individus, il convient pour les institutions de se repenser pour poursuivre leur mission encore et toujours indispensable. Les travers des institutions, que nous avons tous pu vivre en tant qu'individus, sont facilement repérables : tentation de la toute-puissance, hubris, paternalisme, enjeux de pouvoirs individuels, etc.

Pour éviter ces écueils, il convient alors de réinstitutionnaliser l'institution, de la faire revenir à son essence en posant des obstacles à l'apparition de ces glissements trop humains qui nuisent aux individus qui ont besoin de l'institution. Deux pistes majeures s'offrent à nous pour retrouver et ne plus perdre le sens de l'institution :

• Réaffirmer les valeurs et le projet de manière constante :

Ce qui fonde l'institution c'est l'individu. L'institution ne peut être dans une posture déséquilibrée face à l'individu. Il s'agit alors pour elle de se placer dans une resymétrie permanente. L'individu étant par nature plus faible que l'institution, il importe de rééquilibrer pour être dans une relation d'égalité, de non-discrimination vis-à-vis de celui-ci.

L'inscription dans le droit commun est le meilleur moyen de s'inscrire dans cette posture, l'institution devant en permanence rechercher la mobilisation du droit s'appliquant à tous et non dans des régimes d'exception producteurs de discrimination et de relation déséquilibrée. Dans le même sens, c'est en allant vers

l'universalité que l'institution joue pleinement son rôle. Partant des singularités de l'individu, elle va penser collectivement (et non de manière centrée sur elle-même) l'action pour aller vers l'universel. Sur cette base, l'institution va pouvoir témoigner auprès de l'individu (son mandant) de l'interdépendance entre ces deux parties et lui indiquer en quoi, de sa place, elle participe à une œuvre commune pour répondre aux intérêts d'une situation spécifique.

• Réorganiser les structures :

Pour accomplir cette action allant de l'individu à l'universel, l'institution doit s'inscrire dans une structuration souple et adaptable.

Face à la complexité de chacune des situations mais aussi des expertises à mobiliser pour y répondre, l'institution doit se placer dans une posture d'universalité, de décloisonnement et de déssectorisation. En somme, pour répondre efficacement aux attentes et besoins des individus, l'institution doit accepter de n'être qu'un échafaudage partiel et qu'elle doit agir en commun avec d'autres acteurs différents d'elle-même par leur culture ou leur expertise. Dépasant les intérêts particuliers, l'institution va être dans une mobilisation collective supposant le partage de l'action pour atteindre l'universel.

Cela suppose un travail d'introspection de l'institution qui va devoir être consciente de ses compétences, de celles de ses partenaires, du territoire sur lequel agir. En somme, déterminer les prestations mobilisables, par elle-même ou pas, pour garantir

l'accès à l'universalité de chaque individu. Les fonctionnements en plateformes semblent être le support le plus adapté pour s'inscrire *ipso facto* dans ces logiques. La diffusion d'un langage commun et partagé que constitue les nomenclatures des besoins et prestations, produites dans le cadre de SERAFIN-PH, a été une étape fondamentale qui facilitera ce travail et cette transformation.

Cette posture de service rendu aux individus dans une visée universelle nous renvoie aussi à la relation juridique qui unit l'individu à l'institution. Il ne s'agit pas d'être dans une relation donnant des droits exigibles pour l'une des deux parties, mais bien que chacune fasse état de ses moyens pour répondre aux besoins de l'autre, conduisant à une relation librement consentie jouissant par conséquent d'une force qui portera le projet commun.

Nous retrouvons ces évolutions structurelles des institutions dans les préconisations formulées par l'Inspection Générale des Affaires Sociales dans un rapport (n°2021-010R) publié en octobre 2021 pour réformer les autorisations des établissements et services médico-sociaux souhaitant faire tomber encore quelques murs.

Pour conclure, la rénovation que sont en train de vivre les institutions dans un contexte de méfiance envers elles, nous rappelle à l'égalité de positionnement entre l'institution et les individus accompagnés et au fait que l'institution doit se penser ("se penser ?") avant d'agir auprès des individus (orientations chères à un certain François Tosquelles...).



TROUBLES COGNITIFS ET REMÉDIATION

PR JEAN-PHILIPPE BOULENGER,
MÉDECIN CONSEILLER TECHNIQUE



En novembre 2021, une journée d'étude commune réunissait les étudiants de l'Organisme de Formation des Travailleurs Sociaux (OFTS) de Marvejols et les professionnels du Clos du Nid sur le thème des approches nouvelles actuellement en développement dans le domaine de la prise en charge du Handicap. Parmi les thèmes abordés, une partie importante de la réunion a été consacrée à la remédiation cognitive dont l'intérêt, les indications et la mise en œuvre dans les établissements médico-sociaux ont été remarquablement illustrés par les interventions de Stéphane RAFFARD, Professeur de psychologie à l'université de Montpellier et responsable du diplôme universitaire "Prises en charge neuropsychologiques des atteintes cérébrales" et de Florent GROS-BALTHAZARD, neuropsychologue exerçant dans une institution dédiée à la rééducation des personnes victimes de traumatismes cérébraux. Alors que le terme de remédiation cognitive s'avère de plus en plus utilisé par les professionnels du médico-social, la reconnaissance de ces troubles et la connaissance de la nature et

de la diversité de ces techniques restent cependant encore limitées dans ces établissements malgré un intérêt potentiel que nous avons déjà souligné dans un des précédents rapport d'activité de notre Association. Par définition, la remédiation cognitive vise à améliorer les fonctions cognitives soit en tâchant de développer les fonctions déficitaires, soit en permettant d'acquérir des stratégies compensatoires visant à exploiter au mieux les fonctions résiduelles.

DE NOMBREUSES RECHERCHES SUGGÈRENT EN EFFET QUE LE CERVEAU EST SUSCEPTIBLE DE RÉALISER LA MÊME PERFORMANCE COGNITIVE OU MOTRICE PAR DES MOYENS DIFFÉRENTS ET DE CRÉER AINSI DES ALTERNATIVES FONCTIONNELLES À CERTAINS DÉFICITS

Les travaux du neurophysiologiste Alain BERTHOZ, Professeur au Collège de France, ont d'ailleurs démontré que la réhabilitation des fonctions cognitives ne consistait pas seulement à recruter des fonctions résiduelles mais véritablement à créer de toutes pièces de nouvelles solutions visant à compenser ces déficits, une hypothèse actuellement largement supportée par le développement des connaissances interdisciplinaires sur le fonctionnement du système nerveux central (SNC) et sur les

processus d'apprentissage; dans son livre *Le sens du mouvement* (1997) il mentionnait déjà l'intérêt des techniques de remédiation cognitive pour la rééducation d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale en relevant que chez eux les handicaps moteurs relevaient également des déficits cognitifs ou perceptifs associés.

LE SPECTRE DES TROUBLES COGNITIFS

Le terme de cognition recouvre l'ensemble des processus développés par notre système nerveux central qui permettent de percevoir les informations provenant de notre environnement, de les intégrer, de les comprendre et de les utiliser afin de pouvoir développer à tout moment des réponses adaptées. Ces processus, le plus souvent inconscients, comprennent les capacités d'attention, de concentration, de mémorisation, de résolution de problèmes ainsi que l'organisation et la coordination de réponses permettant de fonctionner de manière adéquate dans la vie quotidienne. L'ensemble de ces capacités ou "habiletés" cognitives se développe progressivement de l'enfance jusqu'à l'âge adulte et joue un rôle majeur dans les processus d'apprentissage, d'acquisition des connaissances, de gestion des activités routinières et d'adaptation à des situations nouvelles, notamment celles demandant de faire un choix et/ou de développer un plan d'action ; le bon fonctionnement de ces fonctions dites "exécutives" met également en jeu des capacités complémentaires (possibilité d'inhiber une action, flexibilité mentale, planification, faculté de mettre à jour et d'organiser les informations recueillies)

qui jouent aussi un rôle majeur dans le développement de notre autonomie et la coordination de nos activités quotidiennes.

La confrontation au monde du handicap nous amène quotidiennement à être confrontés à ces difficultés cognitives chez un grand nombre des usagers/résidents de nos établissements car l'altération de ces processus cognitifs peut relever de causes de handicap très diverses et souvent associées. Les situations de handicap liées à des altérations des structures du système nerveux central sont les mieux connues que ces dernières soient brutales (complications obstétricales, traumatismes crâniens, accidents vasculaires cérébraux), d'évolution plus progressive (tumeurs, maladie de Parkinson, chorée de Huntington, ...) ou liées à des pathologies dégénératives plus tardives (Alzheimer, maladie à corps de Levy, démences vasculaires ou d'autres origines,...). Les troubles du neurodéveloppement de l'enfant liés à des atteintes périnatales, elles aussi d'origines variées (maladie génétique, infections, malnutrition,...) mais souvent inconnues, sont eux la cause d'altérations fonctionnelles des structures du SNC impliquées dans la cognition sans que des lésions anatomiques spécifiques puissent y être rattachées comme dans le cas précédent.

À cette catégorie appartiennent les troubles du spectre autistique, les déficiences intellectuelles et les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité, toutes pathologies souvent associées entre elles dans les situations de handicap sévère

de l'enfant et de l'adolescent ; de même figurent parmi les TND les troubles spécifiques du langage ou de certains apprentissages (lecture, écriture, calcul) encore appelés troubles "dys" qui peuvent également entraver, mais de manière moins handicapante, l'évolution neuropsychologique de l'enfant du fait de leur impact sur certaines de ces fonctions cognitives. Enfin, les troubles neuro-développementaux qui, comme la schizophrénie, se révèlent chez l'adulte, entraînent également dans 80 à 90% des cas des déficits cognitifs dont l'importance est en grande partie corrélée au retentissement de cette maladie sur les performances scolaires, sociales et professionnelles des personnes qui en sont atteintes; dans cette maladie, comme dans les autres cas que nous venons de citer, une évaluation précise des troubles cognitifs s'y avère être un facteur prédictif important des capacités d'autonomie et d'adaptabilité dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Notons également que, comme chacun d'entre nous a pu le constater, des perturbations émotionnelles plus ou moins durables peuvent contribuer aux déficits observés. C'est le cas de l'anxiété, qui dans ses expressions les plus intenses, vient perturber les capacités de concentration et de mémoire immédiate du fait de la focalisation excessive de l'attention sur des stimuli anxiogènes. C'est également le cas des états dépressifs majeurs qui, dans leurs formes les plus sévères (la mélancolie par exemple), peuvent être à l'origine d'un ralentissement important de l'ensemble des fonctions cognitives et de difficultés de mémoire qui amènent les patients à se focaliser plus spécifiquement

sur les souvenirs qui alimentent leurs idées tristes plutôt que sur ceux, plus positifs, qui leur permettraient d'y échapper. Dans un cas comme dans l'autre, les effets sédatifs de certains médicaments psychotropes ou antalgiques peuvent également contribuer aux difficultés cognitives mises en évidence (anxiolytiques, neuroleptiques, opiacés) notamment s'ils sont utilisés à des posologies importantes.

LES CONSÉQUENCES DES TROUBLES COGNITIFS

La plupart des déficits et des limitations dues au développement de troubles cognitifs reste invisible à des observateurs non avertis car leurs conséquences ne font que rarement l'objet d'une plainte spécifique des patients concernés ; de plus lorsque ces difficultés sont repérées par les professionnels, elles courent souvent le risque d'être minimisées ou incomprises car interprétées à tort comme résultant d'une absence de volonté, d'un manque de motivation ou d'un refus délibéré

de coopération. Une évaluation systématique des activités quotidiennes permet cependant à des professionnels avertis d'évoquer l'existence possible de ces troubles devant la multiplicité des difficultés de leurs résidents/ usagers dans des domaines aussi variés que ceux de l'hygiène, de l'organisation du temps et de l'espace, de la gestion du quotidien ou des interactions sociales, et de la coordination de certaines activités de base (habillement, achats, cuisine, déplacements,...). Même si les difficultés observées peuvent en fait relever du dysfonctionnement de plusieurs fonctions cognitives, un problème touchant les processus attentionnels pourra rendre compte de la distractibilité, des difficultés à lire, à comprendre ou à poursuivre une activité, à intégrer des consignes simples ; des difficultés de mémoire pourront être source d'oublis, de répétitions inutiles, de l'impossibilité à réaliser certains apprentissages, y compris routiniers, ou encore d'intégrer des comportements nécessaires à une participation adaptée



aux activités institutionnelles ou sociales. La lenteur à comprendre, à enregistrer et à réagir de manière adéquate à une information donnée, à des problèmes ponctuels ou à des modifications de l'environnement peut également traduire une altération des fonctions exécutives qui limitera les capacités de la personne à raisonner ou à mettre en œuvre un enchaînement cohérent d'activités comme celui nécessaire pour planifier une sortie, à préparer un repas ou à participer à une activité d'atelier spécifique.

Bien entendu, tout ou partie de ces difficultés peuvent être également liées à des facteurs environnementaux ou relationnels dont on connaît l'influence possible sur la motivation et la participation des personnes en situation de handicap, facteurs qui devront toujours faire l'objet d'une évaluation spécifique. Cependant, la formation de nombreux professionnels du médico-social ayant longtemps privilégié l'importance d'une approche systémique ou

psychodynamique amenant à s'intéresser en priorité aux aspects relationnels et environnementaux des comportements, cette approche ne doit pas être exclusive et faire négliger pour autant le rôle possible d'autres facteurs au premier rang desquels figurent les troubles cognitifs que nous venons de décrire. L'intervention des psychologues au sein des équipes pluridisciplinaires et leur participation aux processus évaluatifs entrepris permettra de préciser à la fois l'existence, la nature et l'importance de ces troubles mais aussi de déterminer la nécessité ou non de compléter le bilan entrepris par une évaluation neuropsychologique qui permettra, par des tests spécifiques, de reconnaître les processus cognitifs dysfonctionnels. À l'occasion de ces réunions psychologues et psychiatres pourront également participer de manière plus spécifique à l'évaluation du retentissement émotionnel de ces difficultés cognitives qui comme nous l'avons vu, peuvent

aussi relever de pathologies mentales génératrices d'anxiété, de dépression ou de phénomènes dissociatifs qui souvent contribuent à les amplifier.

LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES COGNITIFS

Les techniques de remédiation cognitive font maintenant partie des interventions de réhabilitation psychosociale (psychoéducation, entraînement aux compétences sociales, soutien aux aidants) utilisées dans de nombreux domaines pour améliorer le fonctionnement des personnes en situation de handicap afin que ces dernières puissent optimiser leurs capacités persistantes, progresser en développant leur autonomie, éprouver des satisfactions et devenir actrices de leurs vies et de leurs choix dans le milieu où elles sont appelées à vivre (Bessy et Cornut-Levit, 2020).

Ces techniques sont variées mais visent toutes à pallier les conséquences des déficits cognitifs en développant des compétences alternatives soit par entraînement des fonctions déficitaires soit, de préférence, en développant les fonctions résiduelles préservées pour favoriser l'acquisition de stratégies nouvelles et d'alternatives fonctionnelles. Dans cette perspective le but recherché dans les situations de handicap chronique sera avant tout l'apprentissage de techniques visant à compenser, à remédier aux déficits observés d'où le terme de "remédiation" à ne pas confondre avec la notion de "restructuration" cognitive au cours de laquelle ce type d'approche de nature psychothérapeutique vise essentiellement à modifier



des manières de penser et à corriger l'interprétation erronée des évènements auxquels la personne se trouve confrontée. Les techniques de remédiation cognitive vont au contraire avoir des objectifs très concrets en lien avec les activités de la vie quotidienne tout en cherchant à développer la motivation de la personne par le biais de facteurs de renforcement positifs personnels (plaisir, intérêt) ou environnementaux (attitudes de l'entourage, compagnonnage, pair-aidance...).

• **La première étape de la prise en charge consistera avant tout en un bilan soigneux des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap** dans leurs activités quotidiennes, bilan qui, dans un premier temps, s'appuiera sur le témoignage de l'entourage familial ou institutionnel et devra déterminer les situations concrètes les plus à même d'être source de problèmes mais aussi la manière dont ces problèmes interfèrent avec les capacités d'autonomie de la personne ; c'est à ce stade que l'expertise psychologique permettra de préciser les déficits (mémoire, attention, fonctions exécutives, cognitions sociales...) susceptibles de participer à ces difficultés et contribuera à déterminer avec l'équipe pluridisciplinaire l'approche la plus adaptée à ces problèmes. Dans la mesure du possible, ce bilan devra être centré sur la réalisation de tâches de la vie courante ayant un but spécifique (se laver les mains, faire un achat, participer à des activités, gérer ses médicaments,...) afin d'individualiser des objectifs à atteindre qui soient concrets et pertinents pour

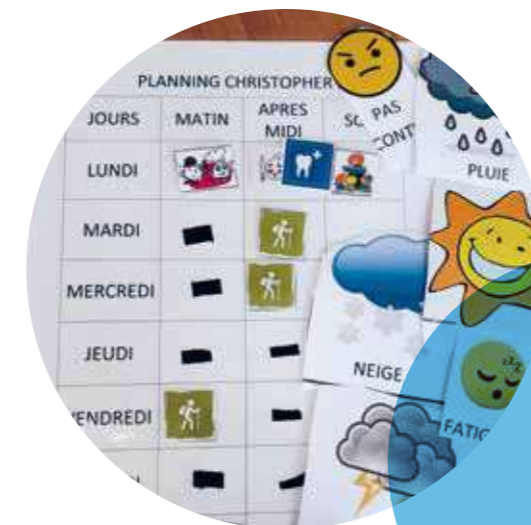
la personne concernée et pour son entourage. Pour les professionnels l'acronyme SMART est pour certains un moyen mnémotechnique simple susceptible de résumer les caractéristiques de ces objectifs : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporairement définis ! Bien entendu ce bilan visera à préciser également avec l'équipe des professionnels les motivations de la personne concernée, ses centres d'intérêt ainsi que les facteurs personnels, environnementaux et relationnels susceptibles de favoriser ses apprentissages. Enfin les objectifs prescrits devront le plus possible se rapprocher des situations de la vie quotidienne de la personne dans le cadre d'une approche "écologique" où les ergothérapeutes pourront apporter une compétence précieuse.

• **Les approches compensatoires ou adaptatives sont les plus fréquemment utilisées** et seront mises en œuvre par les professionnels sous la coordination du psychologue ou d'un éducateur spécifiquement formé à ces techniques. Les approches compensatoires sont basées sur la personne et visent à contourner ses difficultés en partant du principe qu'existent des manières différentes de réaliser une tâche donnée ; il s'agit donc ici de faire l'apprentissage de moyens simples visant à remédier à certains déficits, comme par exemple l'utilisation de listes ou d'un agenda en cas de troubles de la mémoire, ou celle de pictogrammes chez les personnes présentant des difficultés à comprendre

ou à interpréter certaines consignes. Les approches adaptatives visent au contraire à modifier l'environnement de la personne dans le but de favoriser l'apprentissage voulu : certains aménagements de la salle de bain, du lieu de repas ou de la chambre peuvent ainsi contribuer à un meilleur respect de l'hygiène ou à la meilleure tenue d'un logement, faciliter l'adaptation à certains aspects de la vie en communauté et stimuler la participation à des activités intellectuelles ou collectives. De manière plus spécifique, dans les troubles de la mémoire, des instructions brèves, synthétiques et répétées, la simplification et/ou la répétition des tâches prescrites seront susceptibles de favoriser les apprentissages ; demander à la personne de répéter ou de paraphraser les consignes facilitera également leur encodage, leur rappel et leur compréhension. L'utilisation d'agendas, de listes de courses, d'instructions affichées par écrit ou par pictogrammes favorisera également les processus de mémorisation. Les tâches prescrites devront être répétées de manière planifiée, leur caractère routinier favorisant leur mémorisation. Dans les troubles de l'attention, on se limitera à des consignes courtes, simples et précises en évitant la dispersion sur des tâches multiples afin de favoriser la concentration sur la réalisation des objectifs recherchés qui devront être obtenus étape par étape ces dernières étant adaptées aux capacités et aux motivations de la personne dans le but de réaliser un apprentissage sans échec facilitant le renforcement

positif du résultat recherché. De nombreux facteurs (sensoriels, relationnels) étant susceptibles de distraire la personne dans ses activités, notamment dans les troubles du spectre autistique, un bilan précis de ces "distracteurs" permettra de simplifier au maximum l'environnement des personnes concernées. Enfin, des consignes simples permettront aux professionnels de favoriser les effets de ces techniques sur les capacités cognitives des résidents/usagers : complimentez, encouragez, verbalisez à haute voix ce que vous faites et ce que vous pensez, et plutôt que partir du principe que vous savez comment fonctionne la personne demandez-lui d'abord comment elle résoudrait tel ou tel problème et observez la dans cette situation spécifique.

• **Dans les cas les plus complexes un bilan neuropsychologique plus poussé et basé sur des tests spécifiques sera nécessaire** ; en fonction des handicaps présentés, des tâches papier-crayon, d'autres utilisant des moyens informatiques ou des mesures de rééducation spécifiques pourront alors être réalisées



en groupe ou en individuel, soit isolément, soit dans le cadre de programmes préétablis centrés sur des fonctions cognitives particulières : mémoire, attention, résolution de problèmes, flexibilité mentale, capacités d'inhibition, planification... Nombre de ces programmes très structurés de remédiation cognitive ont, à présent, démontré leur efficacité, notamment dans la prise en charge et la réhabilitation psychosociale des handicaps psychiques graves comme la schizophrénie (pour une revue des principaux programmes cf. Frank, 2012 et 2020). À titre d'exemple, le CAT (Cognitive Adaptation Therapy) utilise pour ces patients un ensemble de techniques visant à remédier à la fois aux difficultés d'organisation dans la vie quotidienne et aux problèmes d'autonomie avec pour objectif de cibler soit les transitions vers un lieu de vie plus autonome, soit le retour progressif à l'emploi. Plus récemment des programmes spécifiques ont été développés concernant les aspects métacognitifs de certains handicaps c'est-à-dire les capacités qui permettent de comprendre son propre comportement et de prévoir celui d'autrui et donc d'interagir socialement de manière adaptée. Contrairement aux approches adaptatives ou compensatoires,

la mise en œuvre de ces programmes nécessitera la formation préalable de l'ensemble des professionnels des équipes concernées.

UNE APPROCHE À CONSTRUIRE

Soutenu par le développement exponentiel des sciences cognitives l'intérêt porté aux fonctions soutenant ces processus (mémoire, attention, fonctions exécutives,...) amène à se poser la question de leur participation possible aux facteurs en cause dans la genèse des situations de handicap relevant de dysfonctionnements du système nerveux central. Ni panacée universelle, ni réponse univoque aux difficultés rencontrées par les usagers/résidents de nos établissements, la remédiation cognitive ne fait que compléter l'éventail des interventions mises en œuvre pour contribuer à leur réhabilitation et à leur bien-être ; une fois repérés par les professionnels et identifiés par les psychologues les dysfonctionnements cognitifs pourront faire l'objet d'une prise en charge multidisciplinaire au sein de laquelle l'apprentissage de techniques spécifiques nécessitera cependant la supervision de personnes (psychologues, éducateurs, ergothérapeutes,...) ayant préalablement bénéficié d'une formation adéquate dans ce domaine trop longtemps sous-estimé.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) BERTHOZ A. Le sens du mouvement. Paris, Odile Jacob, 1997
- 2) BESSY M., CORNU-LEVRIT A. Stimulation et remédiation cognitive des adultes cérébrolésés. Bruxelles, De Boeck, 2020
- 3) FRANCK N. Remédiation cognitive. Paris, Elsevier Masson, 2012
- 4) FRANCK N. Traité de réhabilitation psychosociale. Paris, Elsevier Masson, 2018



RAPPORT DE GESTION

Témoigner en quelques pages de l'action de notre association sur une année est toujours frustrant. De nombreuses actions se réalisent au quotidien et c'est souvent dans les petits gestes que se trouve la plus grande humanité. Cependant, ce sont dans les dynamiques stratégiques que l'on peut se rendre compte de la vitalité d'une institution médico-sociale et de son ambition au service des personnes les plus vulnérables.

QUAND L'INCLUSION SE CONCRÉTISE...

PATRICK JULIEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2021 aura été pour le Clos du Nid, l'année de la consolidation de la transformation inclusive. Les différentes actions qui ont pu aboutir au sein de chaque Pôle révèlent le chemin qui a été parcouru pour que cette notion passe d'un concept à une réalité.

Le travail de fond mené dans notre Association depuis plusieurs années par le **Pôle éducation et formation inclusives** (ex. Dispositif Enfance) a permis d'ouvrir à la rentrée 2021, une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) à l'école privée de la Sainte Famille de Marvejols. Cette classe accueille six élèves présentant des troubles du neurodéveloppement chez des enfants porteurs de TSA. Ces enfants sont accompagnés au sein de la classe et de l'école par un enseignant spécifique et un éducateur spécialisé. Ainsi, peuvent être scolarisés dans le cadre du milieu ordinaire des enfants porteurs de handicaps importants en grande difficulté et porteurs de comportements complexes.

Ce travail est facilité par le fait que cette UEE est adossée à l'IME. Ce dernier a connu, depuis 5 à 6 ans, une profonde transformation des approches et une familiarisation avec les techniques cognito-comportementales permettant de prendre en charge les TSA et les TND selon les recommandations des bonnes pratiques de l'HAS. C'est ce

travail qui a permis au Clos du Nid de porter l'équipe TSA 48 associée au Centre de Ressource Autisme Languedoc Rousillon. Celle-ci a débuté ses évaluations dès mars 2019 et a réalisé à peu près 80 évaluations diagnostiques lourdes.

Ce savoir-faire est complété par un travail sur les habiletés sociales et sur la remédiation cognitive qui renforcent encore la palette des outils à notre disposition. Ces méthodes diffusent rapidement sur l'ensemble des établissements de notre Association.

Dans ce cadre, au moment où j'écris ces phrases, le Clos du Nid vient de déposer une réponse à l'appel à candidatures pour la création d'une unité d'enseignement en classe de maternelle autisme pour le Département de la Lozère. Cette unité devrait ouvrir ses portes en septembre 2022 à l'école primaire de Chanac.

En outre, le Pôle éducation et formation inclusives dispose désormais de deux outils architecturaux pensés pour une meilleure prise en charge avec le nouvel IME et avec la rénovation de l'IMPro.

Dans le domaine du **Pôle travail et habitat inclusifs**, le Clos du Nid s'est vu octroyé la plateforme Emploi Accompagnée de la Lozère pour la période 2022-2023, confortant ainsi le travail réalisé depuis deux ans.

L'objectif est d'accompagner les travailleurs handicapés de Lozère vers le travail ordinaire. Dans le domaine, notre savoir-faire est reconnu par ce dispositif financé par l'ARS. Ce Pôle continue en 2021 sa démarche d'externalisation des services et d'inclusion dans la ville. L'ouverture du Dispositif du Soutien à la Parentalité illustre, pour ne citer que cet exemple, ces avancées.

Ensuite, **le Foyer de vie Lucien Oziol, le FAM Saint Hélon et la MAS Aubrac** ont lancé l'évaluation de l'expérimentation Montessori inscrivant ces établissements dans l'innovation et amorçant le travail de réécriture des Projet d'Établissements pour 2022.

La MAS La Luciole approfondit quant à elle son approche au vieillissement de la personne en situation de handicap et ouvre ainsi de nouvelles voies. **La MAS d'Entraygues** est en train de consolider la mise en place d'une unité de cas complexes autisme qui commence à être reconnue au niveau régional.

Quant au **Foyer de vie l'Horizon**, il développe une approche professionnalisante très originale et qui vient compléter une offre d'activités déjà très riche.

Enfin, **l'EATU** a obtenu le renouvellement de son autorisation pour 5 ans. Après de cet

établissement pourrait s'adosser un projet d'EATU pour enfant sur le site de Montrodât, géré par l'A2LFS.

L'ENSEMBLE DE CES RÉALISATIONS DÉMONTRE QUE NOTRE ASSOCIATION EST MOBILISÉE ET QU'ELLE SE SITUE À LA POINTE DE LA TRANSFORMATION INCLUSIVE

Par ailleurs son rayonnement se renforce notamment au travers du GCSMS⁽¹⁾ du Handicap de Lozère, instance d'influence politique et de défense des intérêts du médico-social, et aussi grâce à la création du GCSMS ULISS regroupant le Clos du Nid, l'A2LFS, les Résidences Lozériennes d'Olt et le SSR Les Tilleuls. Ce GCSMS est un partenariat d'action dont le but est de réaliser des coopérations concrètes et de créer, dans une grande diversité de domaines, des solidarités de fait porteuses d'avenir.

Enfin, en 2022, le Clos du Nid aura à cœur d'approfondir son travail sur l'autonomie et le "pouvoir d'agir" ce qui est une manière d'enraciner, dans les façons de voir et d'agir, la transformation inclusive.

1) Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale



LE SIÈGE SOCIAL

Le Siège social de l'Association abrite les services de la Direction générale

ADRESSE : Quartier Costevieille • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 32 03 11

MAIL : contact@closdunid.asso.fr

SITE WEB : www.closdunid.asso.fr



OBJECTIFS

Il abrite la Direction générale de l'Association et des Services fonctionnels à usage de l'ensemble des établissements et services gérés par "le Clos du Nid". Il est le garant des objectifs généraux de l'Association, interlocuteur des organismes de contrôle et de tarification et des partenaires institutionnels de l'Association.

MISSIONS

Les Services attachés au Siège Social de l'Association ont pour vocation d'offrir aux établissements et services gérés une prestation mutualisée et spécialisée. Ils permettent d'optimiser la gestion des prestations apportées et garantissent la cohérence de la politique associative dans l'application du Projet Associatif, de la Convention Collective, la gestion des investissements, la gestion financière, l'évaluation, la sécurité, la mise en œuvre de la politique médicale et la communication. Interface entre les partenaires

institutionnels (autorités de tarification, réseaux sociaux ou de soins, fédérations du secteur...), le Siège Social-Direction Générale est également un observatoire destiné à éclairer le Conseil d'Administration et les Directeur(ice)s d'établissements et services sur les évolutions qui animent le secteur médico-social.

De ce point de vue, il encourage et accompagne les nécessaires évolutions en matière de services rendus aux personnes accueillies et à leurs familles, et favorise la conduite de travaux de recherches et l'élaboration des projets d'établissements et de services.

Enfin, le Siège Social est un lieu de centralisation, de consolidation et d'analyse des informations collectées au sein des structures dans les domaines financier, social et clinique. Il est de ce point de vue, garant de la qualité des systèmes d'information retenus, du traitement des données recueillies et de la diffusion des résultats et conclusions des enquêtes réalisées.

MOYENS

Les moyens du Siège Social sont constitués de services administratifs centralisés : ressources humaines, comptabilité, investissement et contrôle de gestion, affaires générales, production culinaire, Médecin Conseiller Technique, Systèmes d'information et de prestations à la personne (dentiste, bien-être esthétique). Certains de ces services s'inscrivent dans le cadre de "Pôles de compétences partagées" mis en œuvre de concert entre "le Clos du Nid" et "l'Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux".

LES DIRECTIONS DES SERVICES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines dirigée par Karl ROUGE assure la gestion administrative du personnel en recherchant la mise en œuvre effective de la législation.

Deux champs d'activité sont mis en œuvre par le service :

- Une équipe Gestion Administrative des Collaborateurs (Élaboration de la paye, gestion du temps de travail, des absences, exploitation des données sociales, etc.)
- Une équipe Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (emploi, formation, etc.).

LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Affaires Financières et des SI gérée par Emmanuelle TROUILLET, Directrice, et Yoann LE ROUZIC, Directeur-adjoint, intervient afin de contribuer à l'élaboration de la stratégie financière de l'Association, en terme de financements, de trésorerie et d'investissement notamment dans le cadre des échanges avec les autorités de tarification et du CPOM signé avec ces dernières pour la période 2020-2024. Elle assiste les établissements et services dans leur suivi financier et plus largement dans le pilotage de leur gestion (mise en place d'outils et dialogue de gestion) dans le cadre d'une



organisation révisée en 2020. Le service Systèmes d'Information assure la conduite du Schéma Directeur des Systèmes d'Information, élaboré en 2020, suite à un audit. Il est à la fois garant de l'exploitation du SI au quotidien (maintien en condition opérationnelle, support sur incidents...) et permet l'accompagnement des projets spécifiques (déménagement de sites, déploiement d'outils...)

LE MÉDECIN CONSEILLER TECHNIQUE

Le Professeur Jean-Philippe Boulenger apporte son soutien technique relevant de la compétence médicale, médico-psychologique et médico-sociale de l'Association.

LA DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Dirigée par Yohan PEYROUSE, elle intervient dans les champs d'actions suivants :

- Des actions transversales à dimension associative
- Juridique (hors droit du travail),
- Les démarches qualité et gestion des risques
- L'accompagnement au développement
- La gestion du Service Sécurité
- L'animation du SAMO, service facilitateur du Parcours des Usagers

LA DIRECTION COMMUNICATION

Anne CLEMENS, Directrice, définit la stratégie de communication globale et pilote sa mise en œuvre à l'échelle de l'Association et des différents établissements.

PÔLE ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES

IME

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : 18 Bis Avenue du 19 Mars 1962 • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 64 00 • **MAIL :** sapins@closdunid.asso.fr



IMPro "LE GALION"

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : Quartier Le Galion • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 60 90 • **MAIL :** galion@closdunid.asso.fr



SESSAD LES DOLINES

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ

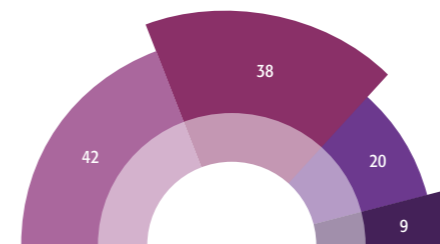
ADRESSE : Avenue Pierre Sépard • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 94 21 40 • **MAIL :** sessad@closdunid.asso.fr



SESSAD PRO

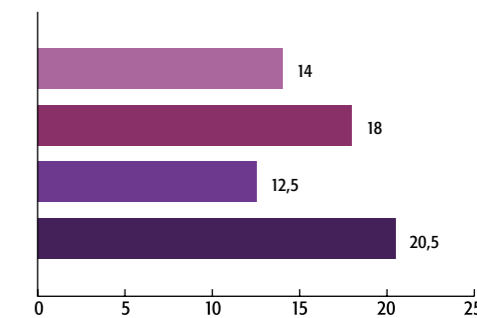
DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : Avenue Pierre Sépard • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 94 21 40 • **MAIL :** sessadpro@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 109

	Nombre
IME	42
IMPro Le Galion	38
SESSAD Les Dolines	20
SESSAD Pro	9

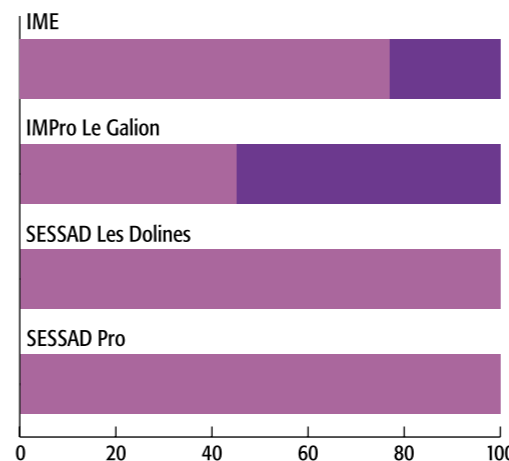
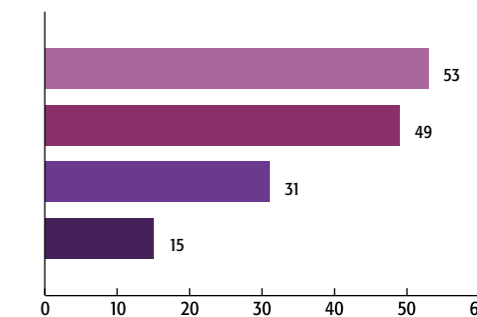


Moyenne d'âge

	Âge
IME	14
IMPro Le Galion	18
SESSAD Les Dolines	12,5
SESSAD Pro	20,5

Nombre d'enfants et jeunes accompagnés en 2021 148

	Nombre
IME	53
IMPro Le Galion	49
SESSAD Les Dolines	31
SESSAD Pro	15



	Lozère	Départements limitrophes
IME	77 %	23 %
IMPro Le Galion	45 %	55 %
SESSAD Les Dolines	100 %	0 %
SESSAD Pro	100 %	0 %

DE NOUVELLES APPROCHES

POUR TENDRE VERS L'EMPOWERMENT

Si aucune méthode de prise en charge ne peut résoudre à elle seule toutes les difficultés liées aux troubles du spectre autistique (TSA), certaines approches éducatives et thérapeutiques peuvent néanmoins réduire certaines manifestations, développer les compétences, améliorer la qualité de vie et favoriser les interactions sociales. Le concept d'*Empowerment* qui se développe aujourd'hui, dans une perspective d'inclusion de la personne, amène à utiliser de nouvelles techniques dans l'accompagnement, parmi lesquelles la réhabilitation sociale ou la remédiation cognitive notamment, dont ont su s'emparer les professionnels du pôle éducation et formation inclusives.

Les habiletés sociales, compétences habituellement innées, issues d'interaction avec le milieu familial ou l'environnement social, sont altérées chez les personnes présentant des TSA. Leur enseignement prend la forme d'un entraînement aux compétences sociales. Il s'agit d'aider l'enfant à retrouver des capacités parfois élémentaires : participer à une discussion, reconnaître une émotion, interagir avec les autres... Les interventions portent sur

plusieurs domaines comme par exemple :

- Les habiletés langagières : pour renforcer la capacité à s'exprimer ou à comprendre,
- Les habiletés émotionnelles : pour reconnaître et réguler les émotions chez soi et chez l'autre,
- La théorie de l'esprit : pour être en mesure de percevoir et de comprendre les intentions, les désirs, les croyances d'autrui,
- Les habiletés cognitives et les capacités de prise de décision et résolution de problèmes et stratégies.

La remédiation cognitive regroupe un ensemble d'outils thérapeutiques ayant pour but de restaurer ou de compenser, par l'utilisation de

techniques d'apprentissage, les difficultés cognitives repérées. Il peut s'agir d'intervenir dans plusieurs domaines :

- Les capacités d'attention : les difficultés à focaliser sur quelque chose, à se concentrer sur une tâche,
- Les capacités de mémoire : les difficultés de mémorisation des informations,
- Les capacités d'organisation ou de résolution de problèmes...

Ces approches relativement récentes sont totalement intégrées dans la prise en charge des enfants et adolescents que nous accompagnons.



TEMPS FORTS 2021

ET PERSPECTIVES



Septembre 2021 :
déménagement au sein
du nouvel IME



Octobre 2021 :
installation au sein
des nouveaux locaux
de l'IMPro réhabilité



Septembre 2021 :
inauguration de l'Unité
d'Enseignement
externalisée

Perspectives

- Projet de Plateforme d'Orientation et de Coordination dans le cadre de bilans et d'interventions précoces pour des enfants avec Troubles du Neuro-développement (TND), en lien avec le CAMSP (1), l'Hôpital Lozère et le CMPP. (2)
- Projet de création d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) sur la Commune de Chanac, destinée aux enfants avec autisme de 3 à 6 ans.

1) Centre d'Action Médico-Social Précoce
2) Centre Médico psychopédagogique



PÔLE ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES LE PROJET DE PLATEFORME D'ORIENTATION ET DE COORDINATION

Forts de notre expérience et de la création en mars 2019, de l'équipe 48 d'évaluation des TSA enfants et adolescents associée au CRA LR⁽¹⁾, dont le médecin coordonnateur est le Docteur Cécile VIEUX, médecin Psychiatre, nous avons souhaité en lien avec le GHT⁽²⁾ répondre à l'appel à candidature de l'ARS Occitanie pour la création de la Plateforme d'Orientation et de Coordination (POC) dans le parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants entre 0 et 6 ans avec des TND⁽³⁾. Voici les éléments du projet.

LA STRUCTURATION DE LA PLATEFORME ET LE PUBLIC VISÉ

Cette plateforme issue du 3^e plan national autisme s'appuie sur la circulaire N° SG/2018/256 du 22 novembre 2018, sur l'état des connaissances de la Haute Autorité de Santé de 2010 et sur les recommandations de bonnes pratiques de 2012. Le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) est désormais clairement appréhendé sous l'angle d'un trouble neuro-développemental.

L'établissement porteur de la plateforme est le CAMSP⁽⁴⁾ de Mende, rattaché à l'Hôpital Lozère. Le Médecin coordonnateur du CAMSP est le Dr Hubert DAUDE, Neuro-pédiatre. Le coordonnateur médical de la Plateforme 48 sera le Dr Cécile VIEUX.

La plateforme POC 48 s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans, repérés comme ayant un potentiel trouble du neuro-développement tel que défini dans la classification DSM 5⁽⁵⁾.

- Troubles du Spectre de l'Autisme
- Trouble du développement intellectuel
- Trouble déficit attentionnel avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Troubles de la parole et du langage
- Troubles DYS (dyspraxie, dysphasie, dyslexie, dysgraphie, dyscalculie)
- Troubles du développement des coordinations (TDC).

LES TROUBLES PEUVENT SE CUMULER CHEZ UN MÊME ENFANT ET AFFECTER SON DÉVELOPPEMENT DE MANIÈRE PLUS OU MOINS SÉVÈRE



LES OBJECTIFS DE LA PLATEFORME

LA PLATEFORME 48 VISE À :

- Informer les familles et les professionnels de niveau 1,
- Assurer et faciliter l'accès au diagnostic des enfants repérés,
- Articuler les différents professionnels intervenants autour de l'enfant,
- Assurer la mise en place du parcours précoce d'interventions,
- Accompagner les familles,
- Augmenter le repérage des enfants TND entre 0 et 6 ans sur notre territoire,
- Diminuer les délais d'attente entre les premiers signes d'alerte et le début de la démarche de diagnostic, puis de prise en charge afin d'améliorer le pronostic de chaque enfant sachant que plus les troubles sont pris en charge précocement et de manière adaptée, meilleure est l'évolution de l'enfant,
- Garantir l'accès à des diagnostics et à des évaluations fonctionnelles réalisés selon les outils recommandés et en référence aux classifications internationales (CIM10 et DSM5),

- Garantir l'accès à des prises en charge ayant fait leur preuve dans les domaines des TND et de TSA à savoir par exemple les méthodes de type ABA et TEACCH,
- À moyen et long terme améliorer le pronostic global des enfants avec TND afin de leur permettre de suivre un parcours inclusif harmonieux et fluide ; favoriser l'inclusion scolaire à temps plein d'un maximum d'enfants.



LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA PLATEFORME

Tout enfant de 0 à 6 ans du département de la Lozère, repéré comme ayant un potentiel trouble du neuro-développement doit pouvoir accéder à la plateforme POC 48. Les capacités d'accueil de la plateforme seront calibrées en fonction du bassin de population du département de la Lozère et du nombre potentiel d'enfants avec TND dans ce bassin.

Le repérage dans un premier temps s'appuiera sur les données épidémiologiques en population générale, sur les données de la PMI⁽⁶⁾ de Lozère et sur les données statistiques des principaux services composant la plateforme, à savoir : le CAMSP, les services de pédopsychiatrie de l'EPSM⁽⁷⁾ François TOSQUELLES et le Pôle éducation et formation inclusives du Clos du Nid (SESSAD et IME en particulier).

LES DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES EN POPULATION GÉNÉRALE

Les troubles du neuro-développement sont des pathologies touchant le système nerveux central de l'enfant et qui entraînent l'apparition précoce de symptômes résultant d'une altération de son développement neuropsychologique et de son fonctionnement personnel, social, scolaire ou occupationnel. Ces pathologies sont liées à des

altérations des mécanismes complexes qui guident la façon dont se développe le cerveau et répondent à des facteurs multiples (biologiques, génétiques, socio-culturels et environnementaux) qui peuvent affecter l'individu dès la période anténatale et influencer son développement jusqu'au début de l'âge adulte. Le CRA estime à 10% le nombre d'enfants potentiellement concernés par ces troubles en Occitanie. À ce jour, il n'existe aucun recensement exhaustif du nombre de personnes atteintes de TND en Lozère, mais ramenés à la population lozérienne, ces éléments donnent les chiffres suivants :

- Population de 0 à 6 ans en Lozère : 5681
- Taux de prévalence TSA : entre 0,8 et 1,2%. Soit un effectif compris entre 45 et 68
- Taux de prévalence TDAH :

entre 4 et 6%. Soit un effectif compris entre 227 et 341. Les TSA et TDAH sont associés dans 20 à 30% des cas.

- Taux de déficience intellectuelle : entre 1 et 1,5%
- Taux de troubles de l'apprentissage entre 8 et 10% (dont dyslexie, dyscalculie, dysgraphie, dyspraxie visuo-spaciale 2 à 6%).

Au total les données actuelles estiment à 10% la prévalence des TND en population générale. Les TND représentent 33 à 55% des enfants référés pour évaluation dans divers types de structures spécialisées (CAMSP, CMPP, pédopsychiatrie). La file active potentielle d'enfants de 0 à 6 ans est estimée à 568 enfants.

1) Centre Ressource Autisme Languedoc Roussillon
 2) Groupement Hospitalier de Territoire
 3) Trouble du Neuro-Développement
 4) Centre d'Action Médico-Social Précoce
 5) Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
 6) Protection Maternelle Infantile
 7) Établissement Public de Santé Mentale



PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIFS

DISPOSITIF RESSOURCES ET SOINS

DIRECTEUR :
Vincent LLORET
ADRESSE : 15 place Henri Cordesse · 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 65 18 08 · **MAIL :** dispositif.ressourcessoins@closdunid.asso.fr



DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT BOULDOIRE

DIRECTRICE :
Marjorie ESCRICH
ADRESSE : 239 route de Bouldoire · 48100 Montrodat
TÉL : 04 66 32 23 81 · **MAIL :** foyerbouldoire@closdunid.asso.fr



ESAT BOULDOIRE

DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : 292 Route de Bouldoire · 48100 Montrodat
TÉL : 04 66 32 03 52 · **MAIL :** esatbouldoire@closdunid.asso.fr



DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT DE LA COLAGNE - DISPOSITIF ATOM

DIRECTEUR :
Vincent LLORET
ADRESSE : BP 85 – Avenue des Martyrs de la Résistance · 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 62 00 · **MAIL :** foyercolagne@closdunid.asso.fr



ESAT COLAGNE

DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : 2 Rue des Chazelles – BP10 · 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 93 35 · **MAIL :** esatcolagne@closdunid.asso.fr



DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT LA RODDE-COSTEVIEILLE-PALHERETS

DIRECTEUR :
Vincent LLORET
ADRESSE : 48100 Palhers
TÉL : 04 66 32 08 07 · **MAIL :** palherets@closdunid.asso.fr



ESAT LA VALETTE

DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : Chirac · 48100 Bourgs sur Colagne
TÉL : 04 66 42 64 50 · **MAIL :** valette@closdunis.asso.fr



SATELI - ETAP

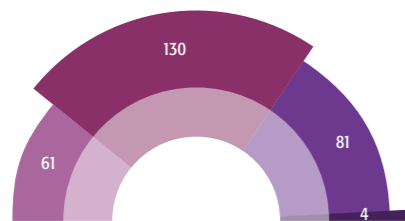
DIRECTEUR :
Vincent LLORET
ADRESSE : 48100 Palhers
TÉL : 04 66 32 08 07 · **MAIL :** sateli@closdunid.asso.fr



ENTREPRISE ADAPTÉE DU GÉVAUDAN

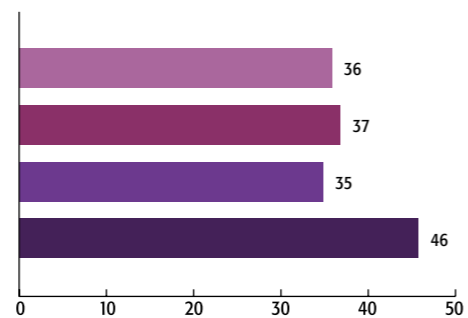
DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : Site de Grèzes · 48100 Grèzes
TÉL : 04 66 31 58 59 · **MAIL :** eagevaudan@closdunid.asso.fr





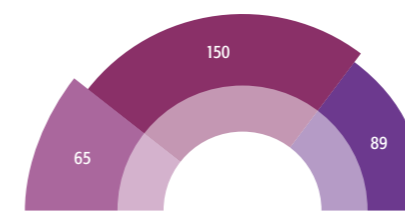
Nombre de places autorisées 276

	Nombre
Dispositif d'hébergement Bouloire	61
Dispositif d'hébergement de la Colagne	130
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costevieille-Palherets	81
SATELI - ETAP	4



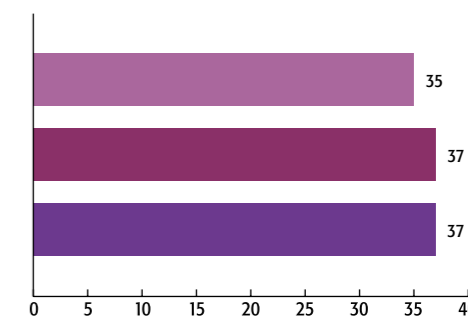
Moyenne d'âge

	Âge
Dispositif d'hébergement Bouloire	36
Dispositif d'hébergement de la Colagne	37
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costevieille-Palherets	35
SATELI - ETAP	46



Nombre de places autorisées 304

	Nombre
ESAT Bouloire	65
ESAT Colagne	150
ESAT La Valette	89

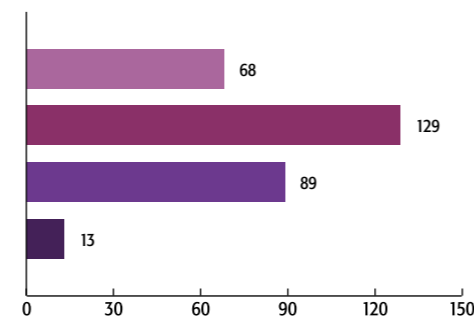


Moyenne d'âge

	Âge
ESAT Bouloire	35
ESAT Colagne	37
ESAT La Valette	37

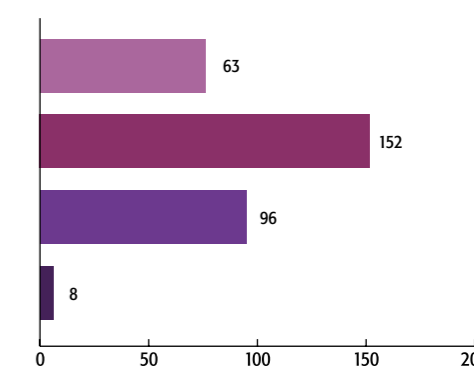
Nombre de personnes accompagnées en 2021 299

	Nombre
Dispositif d'hébergement Bouloire	68
Dispositif d'hébergement de la Colagne	129
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costevieille-Palherets	89
SATELI - ETAP	13



Nombre de personnes accompagnées en 2021 319

	Nombre
ESAT Bouloire	63
ESAT Colagne	152
ESAT La Valette	96
Entreprise adaptée	8



Dispositif d'hébergement Bouloire



Dispositif d'hébergement de la Colagne



Dispositifs d'hébergement Rodde-Costevieille-Palherets



SATELI - ETAP



Provenance

	Lozère	Départements limitrophes (hors région)	Région Occitanie	Autres
Dispositif d'hébergement Bouloire	19	6	30	13
Dispositif d'hébergement de la Colagne	24	7	23	75
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costevieille-Palherets	26	7	27	29
SATELI - ETAP	5	0	2	6

ESAT Bouloire



ESAT La Colagne



ESAT La Valette



Entreprise Adaptée



Provenance

	Lozère	Départements limitrophes (hors région)	Région Occitanie	Autres
ESAT Bouloire	19	8	21	15
ESAT La Colagne	48	5	34	65
ESAT La Valette	31	11	24	30
Entreprise Adaptée	8	0	0	0

LA MODULARITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

TOUT AU LONG DU PARCOURS DES RÉSIDENTS

Notre accompagnement s'adapte au profil des personnes accompagnées. La diversité des prestations favorise l'individualisation de la prise en charge et permet d'amener un soutien "à la demande". Côté habitat, du foyer d'hébergement au studio en ville en passant par la résidence adaptée, chacun peut trouver la solution supervisée. Côté travail, la diversité des activités et des postes proposés de la blanchisserie à la menuiserie, de la taille de pierre à la production de confiseries permet aux travailleurs handicapés d'avoir des horizons divers pour construire leur carrière professionnelle.

Des dispositifs viennent étoffer l'ensemble en proposant des prestations *ad hoc* :

- **DSP** : Le Dispositif de Soutien à la Parentalité consiste à épauler les résidents dans leur démarche de parentalité : soutiens social, psychologique, administratif mais aussi faire le lien avec les services existants comme l'ASE, la PMI...
- **DAE** : Le Dispositif d'Accompagnement Extérieur concerne les personnes en situation de handicap ayant fait le choix et ayant les capacités de bénéficier d'un logement en ville ; le DAE amène un appui ponctuel au vu des degrés d'autonomie et

- des besoins des résidents,
- **DRS** : Le Dispositif Ressources et Soins réunit sur un même lieu, en ville, les professionnels de santé avec des missions d'accueil, d'accompagnement et de coordination du parcours de soin
- **ETAP** : L'Étape de Transition Adaptée Professionnelle permet une entrée progressive dans le monde du travail en juxtaposant activité professionnelle, renfort en habiletés sociales...
- **SATELI** : Le Service d'Accompagnement au Temps Libéré accompagne les travailleurs amenés à se

- désengager progressivement du milieu professionnel, profitant de leur expérience, ils transmettent leur savoir-faire aux travailleurs d'ETAP dans une logique de pair-aidance,
- **Remobilisation au travail** : Le service consiste à éviter les ruptures et intervenir auprès de personnes démobilisées,
- **Emploi accompagné** : À partir du principe du "place and train", ce dispositif s'inscrit dans la durée à la fois pour les personnes handicapées et pour les entreprises accueillantes grâce au suivi d'un *job coach*.



TEMPS FORTS 2021

ET PERSPECTIVES



Juillet 2021 :
Inauguration de la boutique Le Nid des Délices à Chirac



Septembre 2021 :
Cérémonie de remise des attestations RSFP en présence du Président Blanc, du Directeur Général et des responsables de l'AFPA, porteur du dispositif

Octobre 2021 :
Benjamin, salarié à l'Entreprise Adaptée, récompensé par un Trophée pour son parcours lors de la soirée Cap Occitanie



Novembre 2021 :
Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées : plateau TV avec la TV locale KWZ pour la mise en avant du parcours remarquable de M. Adrien Molinié



Perspectives

- Projet d'installation des blanchisseries de l'ESAT sur un même site à Marvejols,
- Projet de travaux sur le Foyer de Costevieille : réfection des coins cuisines, construction de nouveaux logements, aménagement d'espaces de vie,
- Mise en place d'un ERP (*Enterprise Resource Planning*), système d'information qui permettra de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble des informations et des services opérationnels d'une entreprise.



PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIFS

LE DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le club de théâtre Les Pastèques de l'atelier occupationnel ATOM s'est produit en décembre dernier à la salle polyvalente de Marvejols pour interpréter Le Temps des Amours. Si cette pièce est l'aboutissement d'un travail engagé avec La Compagnie du Lézard qui a épaulé les artistes dans l'écriture du projet et sa mise en scène, elle illustre également la façon dont le Pôle travail et habitat inclusifs s'est emparé du sujet de la parentalité et a déployé un dispositif d'accompagnement.

UNE CONSTRUCTION PROGRESSIVE BASÉE SUR UNE EXPÉRIMENTATION

Entre 2014 et 2016, des réflexions émergent autour de la possibilité d'accompagner les personnes accueillies dans leur projet de devenir parents, d'en évaluer les points de vigilance et de mettre en place une démarche de prévention et de sensibilisation. Suite au repérage par la PMI entre 2014 et 2016 de 10 situations de parentalité hors structure, en rupture de parcours médico-social qu'il aurait été nécessaire d'accompagner, une volonté de coopération entre le service enfance/famille et le service extérieur du Foyer d'hébergement de la Colagne s'est dessinée. En effet, le seul dispositif de PMI ne permettait pas, alors, de pallier et d'accompagner toutes les difficultés inhérentes à la parentalité des personnes en situation de handicap : connaissance des publics et leurs difficultés spécifiques, sécurité physique et psychique de la famille et de l'enfant. L'objectif est alors d'éviter la rupture du parcours médico-social constituant une difficulté supplémentaire à l'arrivée d'un enfant, pour, de fait, sécuriser le parcours de la famille et les interactions avec les services du Conseil Départemental. Le mode d'hébergement en habitat inclusif dans des appartements supervisés permet alors un suivi plus efficient.



Équipe du DSP

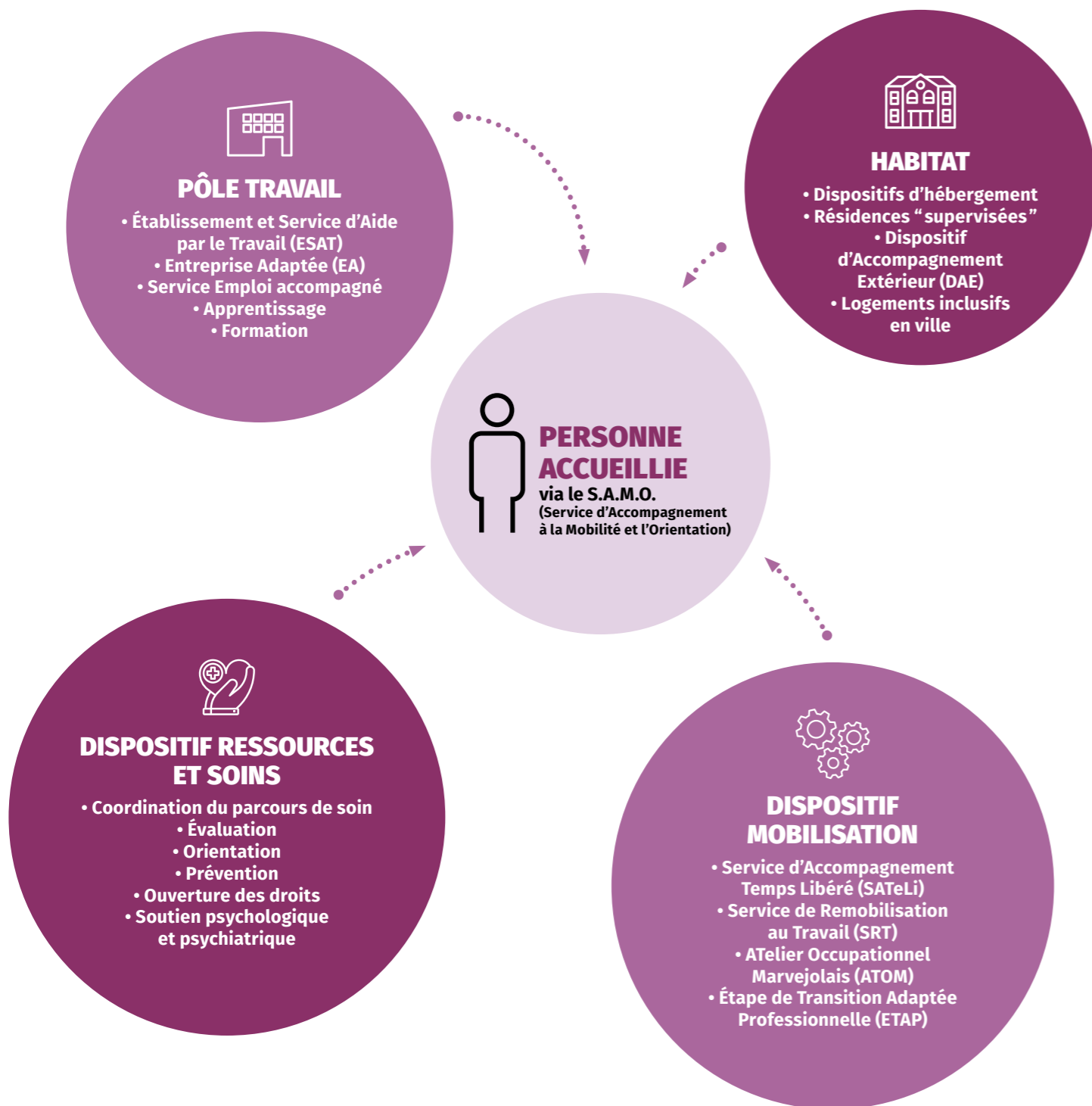
Depuis, les Foyers d'hébergement de l'Association du Clos du Nid, ont engagé un travail de réflexion et ouvert la possibilité de maintenir les personnes devenues parents au sein des dispositifs d'hébergement. Dans le cadre d'un accord tacite sur la conduite d'une expérimentation avec notre autorité de tarification et de contrôle ayant même inscrit une orientation spécifique à ce sujet dans son Schéma des solidarités, des co-accompagnements s'organisent dans le cadre et au sein du Dispositif d'Accompagnement Extérieur. Ainsi, le Dispositif de Soutien à la Parentalité (DSP), maintenant identifié, travaille en étroite collaboration et en coopération avec le service enfance famille du Conseil Départemental de Lozère. Il travaille aussi en partenariat avec le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Le Dispositif de Soutien à la Parentalité assoit son intervention dans une dynamique de développement des partenariats et de coordination des interventions des services de droits commun d'accompagnement à la parentalité auprès des personnes en situation de handicap accompagnées par le Pôle.

Ce dispositif innovant s'emploie à répondre à un triple enjeu fait d'accompagnements spécifiques et de prestations de droit commun dont :

- L'application des politiques sociales en faveur des adultes en situation de handicap.
- Les politiques sociales en faveur du soutien à la parentalité.
- La protection de l'enfance.

LES DISPOSITIFS DU PÔLE



LE DSP : DES VALEURS HUMAINES QUI GUIDENT L'ACTION

Ses objectifs clairement identifiés sont fondés sur l'humanisme, la citoyenneté, la tolérance, l'intimité, le respect de la dignité.

Partant de ces fondements, ses objectifs concrets consistent, dans une approche de coordination partenariale, à :

- Définir et/ou construire et/ou adapter des outils d'évaluation,
- Permettre l'accès aux dispositifs de droit commun des personnes accompagnées en tant que parents,

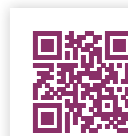
- Soutenir les personnes accompagnées dans l'accès aux réseaux des professionnels dédiés à la parentalité/enfance,
- Soutenir la personne accompagnée dans son parcours de vie de père ou mère et sa fonction parentale,
- Fonder les actions et prestations sur les potentialités de chacun et non ses difficultés, les besoins évalués et les prestations de compensations à mettre en œuvre,
- Communiquer sur les interventions du DSP et la question parentalité/handicap,
- Contribuer à développer une société inclusive.

EN 2021, 16 RÉSIDENTS ET TRAVAILLEURS ESAT SONT ACCOMPAGNÉS PAR LE DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, 16 PARENTS DE 10 ENFANTS

2021 : DES ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

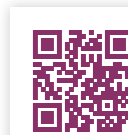
Début Janvier : Installation du Dispositif dans les locaux adaptés au 4 Avenue du D^r Framond à Marvejols.

Novembre : Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, témoignage et mise en avant de M. Adrien Molinié, ancien travailleur d'ESAT ayant intégré le milieu ordinaire et accompagné par le Dispositif Soutien à la Parentalité.



26 novembre : Intervention de l'équipe du DSP lors de la journée "Nouvelles approches dans le champ du handicap" organisée conjointement par le Clos du Nid et l'Organisme de Formation au Travail Social (OFTS) sur les nouvelles pratiques d'accompagnement.

7 décembre : Après quasiment 2 ans de séances hebdomadaires, l'atelier théâtre, encadré par la Compagnie du Léopard, produit un spectacle "Le Temps des Amours" sur le thème de la parentalité ainsi qu'un film.



Théâtre "Le Temps des Amours"

PÔLE OCCUPATIONNEL ET MÉDICALISÉ

FOYER DE VIE L'HORIZON

DIRECTEUR :
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : Quartier de l'Ensoleillade • 48340 Saint Germain du Teil
TÉL : 04 66 32 43 43 • **MAIL :** horizon@closdunid.asso.fr



FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL

DIRECTEUR :
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : 5 bis Rue Jeanne d'Arc • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 32 37 37 • **MAIL :** lucienoziol@closdunid.asso.fr



FOYER DE VIE SAINT HÉLION

DIRECTEUR :
Daniel BASTIDE

ADRESSE : 12, rue du Dr Framond • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 32 21 21 • **MAIL :** sainthelion@closdunid.asso.fr



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ DE BERNADES

DIRECTEUR :
Daniel BASTIDE

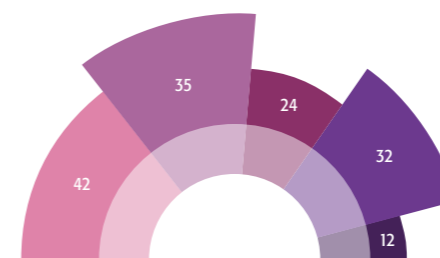
ADRESSE : 21, route du Cros • 48230 Chanac
TÉL : 04 66 65 64 30 • **MAIL :** bernades@closdunid.asso.fr



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ SAINT HÉLION

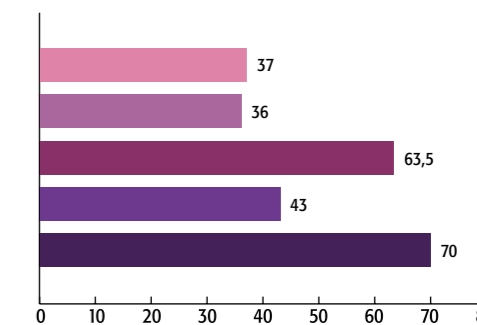
DIRECTEUR :
Daniel BASTIDE

ADRESSE : 12, rue du Dr Framond • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 32 21 21 • **MAIL :** famsainthelion@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 145

	Nombre
Foyer de vie l'Horizon	42
Foyer de vie Lucien Oziol	35
Foyer de Vie Saint Hélicion	24
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	32
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	12

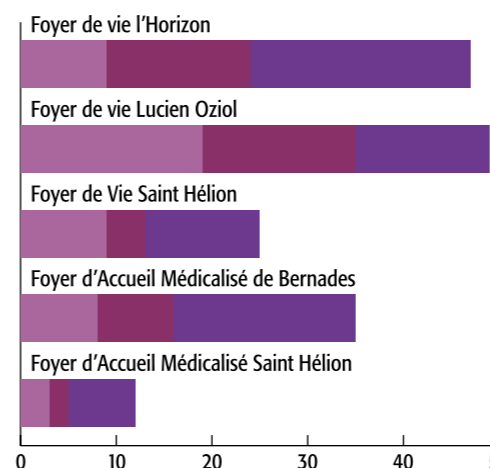
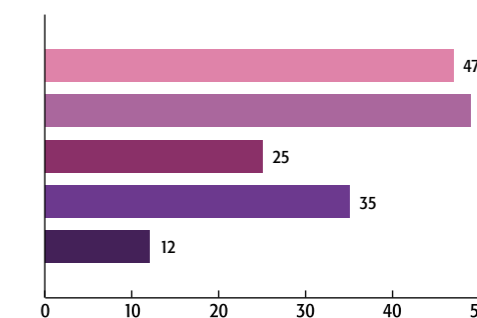


Moyenne d'âge

	Âge
Foyer de vie l'Horizon	37
Foyer de vie Lucien Oziol	36
Foyer de Vie Saint Hélicion	63,5
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	43
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	70

Nombre de personnes accompagnées en 2021 168

	Nombre
Foyer de vie l'Horizon	47
Foyer de vie Lucien Oziol	49
Foyer de Vie Saint Hélicion	25
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	35
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	12



	Lozère	Occitanie	Autres
Foyer de vie l'Horizon	9	15	23
Foyer de vie Lucien Oziol	19	16	14
Foyer de Vie Saint Hélicion	9	4	12
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	8	8	19
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	3	2	7

DES ACCOMPAGNEMENTS QUI S'ADAPTENT

À LA DIVERSITÉ DES PUBLICS

LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Au Foyer de vie l'Horizon, l'offre d'activités est réorganisée selon 3 grands axes :

- Les activités dites occupationnelles en rapport avec les missions des foyers de vie sont enrichies en lien avec les projets personnalisés,
- Les activités axées sur le sport, la santé et le bien-être sont renforcées et feront même

l'objet d'un vaste projet ouvert sur la commune.

- Enfin une proposition "professionnalisante" avec la mise en œuvre de la démarche de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) qui est une innovation en foyer de vie.

L'APPROCHE MONTESSORI

L'expérimentation de l'approche MONTESSORI a débuté en 2020 auprès de certains "habitants"

des foyers de vie et médicalisés Saint Hélian, ainsi que le Foyer Lucien Oziol, avec pour objectifs de trouver et d'adapter des outils qui leur permettront de retrouver du "sens" à leur quotidien ; améliorant ainsi leur qualité de vie. Il s'agit aussi de favoriser l'expression de leurs capacités préservées et en faire émerger de nouvelles en adaptant l'environnement, afin de limiter les effets de l'avancée en âge sur leurs capacités d'autonomie.

LE CENTRE D'ACTIVITÉS ET D'ACCUEIL DE JOUR (CAAJ)

C'est un service du Foyer de vie Lucien Oziol à destination de personnes en situation de handicap sur le territoire de Mende et de Marvejols. Il se traduit par des possibilités accrues de maintien à domicile, des actions résolument tournées vers l'inclusion et l'utilisation de tout ce que propose la cité.



TEMPS FORTS 2021

ET PERSPECTIVES

Mars 2021 :

Mise en place d'une "Maison Sport et bien-être" au Foyer l'Horizon avec comme objectif de l'ouvrir aux résidents des MAS et à la population de la commune de Saint Germain du Teil



25 novembre 2021 :

intervention des psychologues du pôle à la journée "Nouvelles approches dans le champ du Handicap" organisée par Le Clos du Nid et l'OFTS



Décembre 2021 :

Concert Johnny Love à Saint Hélian



Perspectives

- Projet de formation à l'utilisation de l'outil MAKATON au Foyer de vie Lucien Oziol afin de faciliter les échanges avec les personnes présentant des troubles du langage et de la communication,
- Projet de création de jardins partagés sur la Commune de Saint Germain du Teil avec le montage d'une serre ouverte aux résidents et aux habitants du village



PÔLE OCCUPATIONNEL ET MÉDICALISÉ

UNE LARGE OUVERTURE DE NOS ÉTABLISSEMENTS VERS L'EXTÉRIEUR

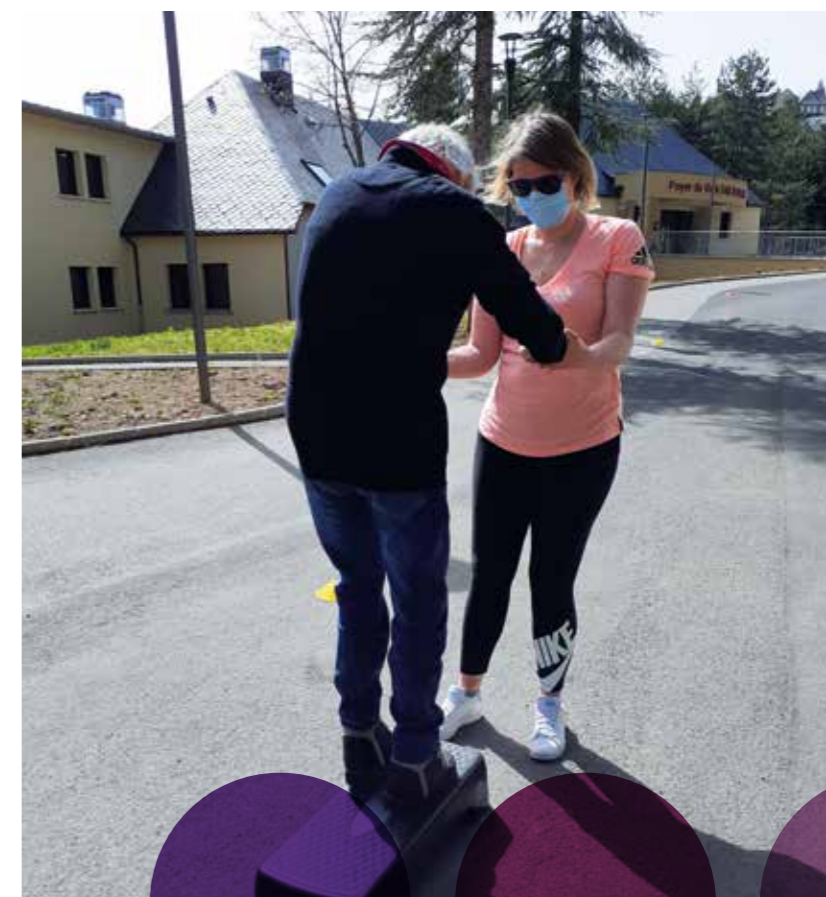
Cette thématique est une composante essentielle pour la vie des projets d'établissement et l'évolution des projets personnalisés dans une démarche inclusive. Les 5 établissements du Pôle occupationnel et médicalisé, de par leur implantation, leur histoire, du fait des publics différents, même s'ils présentent des singularités dans l'appréhension, ont tous une volonté de plus en plus affirmée de s'ouvrir à leur environnement.

LE FOYER DE VIE ET LE FAM SAINT HÉLION AU CŒUR DE LA VIE DE MARVEJOLS Karine Bourbon, psychologue

Au Foyer de vie et au FAM de Saint Hélon, la proximité avec le centre-ville de Marvejols offre la possibilité aux "habitants" d'accéder à différents services : magasins, coiffeur, esthéticienne, banques... Ils peuvent aussi profiter de divers loisirs comme se rendre au marché, aller boire un verre dans les bars et restaurants, regarder un film au cinéma. Ils sont aussi associés à des activités de bénévolat ou des activités culturelles... Selon leurs aptitudes à se déplacer, leurs capacités d'orientation et leur sentiment de sécurité, certains peuvent bénéficier de tout cela en toute autonomie et se rendre en ville à pied ou en voiture pour ceux qui ont un véhicule personnel. Diverses modalités d'accompagnement sont proposées aux personnes moins autonomes, allant du simple transport à une présence en continu d'un professionnel dans une fonction d'étayage et de réassurance. Cette ouverture à la vie de la cité se fait pour beaucoup dans la continuité de ce qu'ils ont pu connaître lorsqu'ils étaient en situation de travail avant leur admission au Foyer de vie et/ou au FAM. Elle se révèle

très importante pour leur équilibre personnel comme ont pu le montrer les périodes de confinement pendant lesquelles cet accès à la vie sociale et citoyenne avait pu être mis entre parenthèses. Ces axes d'accompagnement sont d'ailleurs au cœur de l'approche Montessori, actuellement en phase d'expérimentation.

**CETTE OUVERTURE
SUR LA CITÉ ET CETTE
PARTICIPATION À LA VIE
SOCIALE CONTRIBUENT
GRANDEMENT À LA
QUALITÉ DE VIE DES
PERSONNES QUE
NOUS ACCUEILLONS**



**L'ACCÈS À LA CITÉ,
LA CULTURE DU
PARTENARIAT...
SONT DES NOTIONS
ESSENTIELLES ET
DOIVENT SE TRADUIRE
PAR DES EFFETS
BÉNÉFIQUES POUR
TOUS LES ACTEURS
CONCERNÉS, DANS
ET HORS NOS
ÉTABLISSEMENTS**

**LE FOYER DE VIE L'HORIZON,
AU CŒUR D'UN TERRITOIRE ET
D'UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE**

La réciprocité des bénéfices est une des conditions du développement et de la pérennisation de la relation partenariale. La coopération entre le Foyer de vie l'Horizon et le territoire de Saint Germain du Teil est une histoire ancienne, riche d'échanges. Le terme territoire est ici employé dans un sens large qui comprend la commune bien sûr, mais beaucoup plus largement, l'ensemble des acteurs économiques et tout le tissu social.



Dejmã, 1re titulaire d'une attestation RSFP en Foyer de vie

**CETTE LOGIQUE
DE PARTENARIAT,
D'OUVERTURE DE
L'ÉTABLISSEMENT SUR
SON ENVIRONNEMENT,
GUIDE AINSI LES
PROJETS EN COURS
ET À VENIR ET INFLUE
SUR LES MODALITÉS
D'ACCOMPAGNEMENT
DES USAGERS**

Ces partenariats se traduisent par des interventions régulières de résidents au sein de la Collectivité ou auprès des acteurs locaux. Des conventionnements formalisent les engagements de chacun, notamment le résident

directement impliqué, et ses champs d'interventions. Parmi les actions menées en 2021, nous pouvons citer des actions déjà engagées avec la commune, pour certaines depuis plusieurs années :

- L'intervention d'une résidente à la cantine scolaire,
- L'entretien d'espaces verts sur la commune mais aussi à Marvejols par une équipe d'un atelier,
- L'entretien du "patrimoine" et la réfection et la restauration d'espaces urbains par une équipe de 5 à 6 résidents,
- Le ramassage hebdomadaire des cartons de tous les commerçants,
- Une "journée citoyenne" annuelle partagée avec les habitants du village de Combret,
- L'accueil du public à la déchetterie par deux résidents deux fois par semaine (communauté de communes).

À ces actions s'ajoutent les partenariats actifs avec d'autres entrepreneurs, la chocolaterie Carré Passion et le Food-truck Cuisine en scène.

D'autres projets viennent renforcer cette dynamique inclusive au sein du village :

- Une "Maison du sport et du bien-être" est active au sein de l'établissement. L'objectif est d'ouvrir cette "Maison" non seulement aux deux Maisons d'Accueil Spécialisées voisines mais aussi aux habitants de la commune.
- Un projet de jardin partagé est en cours en lien avec la Mairie et grâce à une mutualisation des moyens matériels et RH. Au-delà de l'extension de notre activité jardins

et espaces verts, les 2 serres, mises à disposition par Le Clos du Nid sur un terrain communal, seraient ouvertes à la population. Cette politique d'inclusion prend aussi appui sur des actions transversales aux 5 établissements, notamment en termes de développement des compétences et des connaissances des professionnels et des Usagers. Par ailleurs, elle sera soutenue par l'actualisation simultanée et coordonnée des 5 projets d'établissement du pôle.



Christopher, futur candidat à la RSFP

**LE FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL,
UNE VRAIE DYNAMIQUE DE
FORMATION DANS LE PÔLE.**

L'expérimentation Montessori en cours (Foyer Lucien Oziol et Saint Hélian), la mise en œuvre du dispositif de Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels (un dispositif novateur en foyer de vie), les formations TSA (FAM Bernades et Lucien Oziol), les formations MAKATON à venir (à mutualiser au sein du pôle)... sont autant de moyens de soutenir une démarche inclusive.

**Et des perspectives
ambitieuses qui
pourraient voir
le jour à moyen ou
plus long terme :**

- Une réflexion sur des modalités de logement inclusifs sont en cours de réflexion aussi avec les partenaires de la commune de Saint Germain du Teil,
- Une participation du foyer à l'opération "Petite ville de demain", portée par la communauté de communes et les ESAT du Clos du Nid, va être actée.

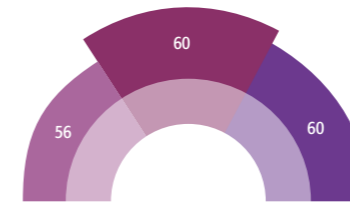


L'atelier espace vert au service de la Commune de Saint Germain du Teil

PÔLE MAS

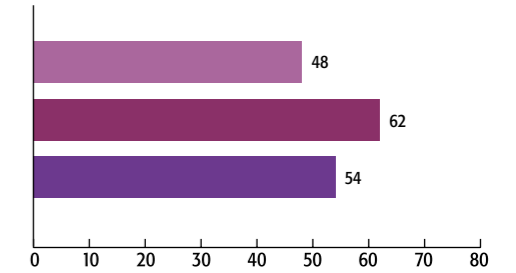
MAS AUBRAC

DIRECTRICE :
Nathalie GAUMOND PLAZA
ADRESSE : Route de Combret • 48340 Saint Germain du Teil
TÉL : 04 66 32 60 10 • **MAIL :** aubrac@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 176

	Nombre
MAS Aubrac	56
MAS La Luciole	60
MAS Entraygues	60



Moyenne d'âge

	Âge
MAS Aubrac	48
MAS La Luciole	62
MAS Entraygues	54

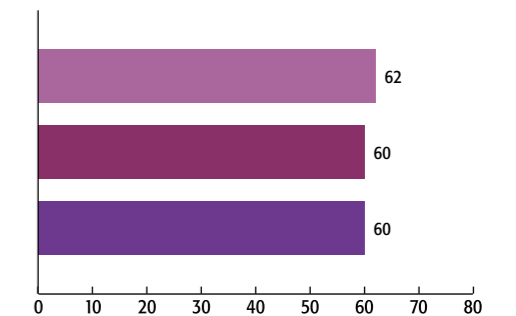
MAS LA LUCIOLE

DIRECTRICE :
Nathalie GAUMOND PLAZA
ADRESSE : Chemin de Cadenet • 48340 Saint Germain du Teil
TÉL : 04 66 32 60 24 • **MAIL :** luciole@closdunid.asso.fr



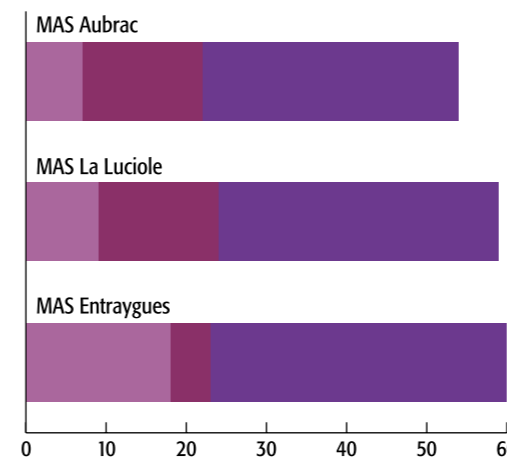
Nombre de personnes accompagnées en 2021 182

	Nombre
MAS Aubrac	60
MAS La Luciole	62
MAS Entraygues	60



MAS ENTRAYGUES

DIRECTEUR :
Patrick PAULHAC
ADRESSE : 4 route des Espradasses • Chirac • 48100 Bourgs/Colagne
TÉL : 04 66 42 68 00 • **MAIL :** entraygues@closdunid.asso.fr



	Lozère	Occitanie	Autres
MAS Aubrac	7	15	34
MAS La Luciole	9	15	38
MAS Entraygues	18	5	37

DES ACCUEILS DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

ET DES PRISES EN CHARGE INDIVIDUALISÉES

Fidèle aux valeurs qui ont prévalu à sa création, le Clos du Nid prend en charge sans aucune discrimination tous les publics en situation de handicap et cherche à individualiser au plus près des besoins de chacun les prestations des établissements.

À la MAS Aubrac, l'introduction de l'approche Montessori auprès de personnes atteintes de polyhandicap lourd s'est traduit rapidement par des retours positifs tant au niveau des professionnels que des Usagers.

La MAS la Luciole se fixe pour objectifs de répondre à des défis propres à ses valeurs, à son positionnement et au public accompagné en prenant en compte notamment les spécificités des personnes avec déficience intellectuelle handicap rare et



handicap tardif. Il s'agit par exemple de l'accueil et l'accompagnement de personne avec la maladie de chorée de huntington dont les troubles sont à la fois moteurs, cognitifs et évolutifs. Ces accompagnements nécessitent aussi une prise en compte très forte, de la part des professionnels, de la dimension familiale et de son soutien puisqu'il s'agit d'une maladie héréditaire.

À la MAS d'Entraygues, le paradigme d'accompagnement n'est pas de soigner des troubles mais de comprendre les besoins des résidents pour leur proposer des aménagements qui respecteront ce qu'ils sont avec un quotidien notamment rythmé par la gestion sur certaines unités de situations complexes et des stratégies éducatives à inventer.



TEMPS FORTS 2021

ET PERSPECTIVES

Mars 2021 :

Journée festive au sein du village de Saint Germain du Teil autour de la remise en fonction du four à pain avec la participation active des résidents de la MAS La Luciole



Juin 2021 :

Participation des résidents de la MAS Aubrac au Trèfle adapté, manifestation sportive organisée par le Comité Départemental de Sport Adapté de Lozère



Septembre 2021 :
Formation des professionnels de la MAS Aubrac à l'autisme, formation "par immersion" au sein d'un établissement dans la région lyonnaise

Perspectives

- Des projets architecturaux dans les MAS : aménagement de salles de bains dans les chambres à la MAS Aubrac pour améliorer notamment le respect de l'intimité des personnes, aménagement des bâtiments dans la perspective entre autre de mieux adapter l'accompagnement des personnes en situations complexes.
- Réflexion sur un projet de "MAS hors les murs" qui pourrait proposer une organisation repensée pour s'ouvrir sur "le monde ordinaire", un mode d'habitat protégé, à l'extérieur, ouvert sur la cité et sur une vie sociale intégrée.



PÔLE MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES

L'EXPERTISE ÉTAYÉE DE PROJETS

Le Pôle Maisons d'Accueil Spécialisées s'inscrit dans une dynamique de projet hors norme, remplie d'ambitions et de perspectives nouvelles qui méritent un focus tout particulier afin de mettre en exergue les actions accomplies pour l'exercice 2021 et les perspectives à venir. Cette conduite du changement permet un réajustement permanent de l'offre de service, une diversité des prestations dispensées et une optimisation de notre organisation.



UN PUBLIC SPÉCIFIQUE

Les demandes accueillies par le service d'accompagnement à la mobilité et à l'orientation sont issues de personnes porteuses de handicaps lourds d'origines complexes : troubles du neuro développement, déficience intellectuelle profonde, polyhandicap, handicap rare, handicap tardif, etc. se manifestant de manière très diverses : mobilité entravée partiellement ou totalement, troubles cognitifs, troubles de la communication, de la compréhension, du comportement... Des difficultés qui peuvent être acquises ou évolutives, sans occulter les évolutions liées à l'avancement en âge du public.

Ces personnes nécessitent donc des accompagnements avec des réponses très personnalisées, innovantes et à réévaluer

constamment. Souhaiter répondre seul à l'ensemble des besoins repérés est donc impossible et non souhaitable pour les personnes accueillies afin de rester dans le respect de leur dignité et de leur parcours. Le Pôle des Maisons d'Accueil Spécialisées de l'Association Le Clos du Nid, en partenariat avec l'A2LFS et bientôt l'Association Les Résidences Lozérienne d'Olt, a donc vocation à travers un travail de spécialisation d'offrir une palette de prestations la plus diversifiée possible et des réponses ajustées aux besoins repérés.

DES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT "AJUSTÉS"

L'identification des Maisons d'Accueil Spécialisées peut se faire au travers de leur expertise par le développement de prestations spécifiques. C'est ainsi que la MAS La Luciole et la MAS Aubrac travaillent de manière commune à un projet de prestations externalisées visant à offrir aux personnes accueillies sur l'une ou l'autre des MAS un accompagnement favorisant leur inclusion dans

la vie de St Germain du Teil, des propositions qui viendraient rythmer et enrichir le quotidien par des activités occupationnelles. Par ailleurs, nous souhaiterions proposer des stratégies d'accompagnement visant à assurer une communication adaptée à des personnes présentant des modalités d'interaction différentes voire quasi inexistantes et ainsi à développer leur pouvoir d'agir et/ou de choisir.

La MAS d'Entraygues a déployé 3 unités de vie de 7 personnes présentant un TSA plus complexe corrélé à de nombreuses actions de formations et développement des compétences, à la mise en place d'une supervision des équipes et un renforcement de la coordination. Une unité est tout particulièrement fléchée pour l'accueil de personnes en situation très complexe bénéficiant, bien souvent, d'un Plan d'Accompagnement Global en provenance du département ou de la région en lien avec les principaux acteurs du département et l'aide du CRA LR⁽¹⁾. Avec comme feuille de route les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles, nos objectifs d'accompagnement portent sur le déploiement de nouvelles modalités d'accompagnement, des stratégies éducatives inspirées et adaptées du programme TEACCH, de médiations pédagogiques issues de l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA) et d'aides

1) Centre Ressource Autisme Languedoc Roussillon

visuelles à la communication (PECS). Des changements sont évaluables dans bien des domaines comme l'encadrement, la quotidienneté, les activités, la structuration du temps et de l'accompagnement. Les prestations sont basées, en lien avec le projet personnalisé, sur le quotidien, les techniques d'apprentissage, les outils de communication adaptés. L'établissement s'est positionné sur un appel à projet pour l'accueil d'adultes autistes en situation très complexe qui fait suite à sa volonté affichée de participer à ce type d'expérimentation.

DES PROJETS ARCHITECTURAUX ADAPTÉS

Enfin et parce nous pensons que la spécialisation des établissements a pour finalité d'assurer le bien-être des personnes, des projets architecturaux s'ouvrent afin que les habitants des MAS puissent se voir respecter dans leur singularité, leur dignité et finalement se sentir chez eux. La MAS Aubrac, à travers un Copil pluridisciplinaire, a donc établi un préprogramme visant à repenser le temps d'accompagnement à la toilette proposé aux personnes accueillies ainsi que les salles de bain de l'établissement.

LA MAS LA LUCIOLE SE LANCE, QUANT À ELLE, DANS UNE RÉFLEXION PLUS GLOBALE SUR SA PARTIE HÉBERGEMENT AVEC UN COPIL DONT LA MISSION SERA DE DÉFINIR UN PROJET STRATÉGIQUE RÉPONDANT AUX BESOINS ACTUELS ET À VENIR DES PERSONNES ACCUEILLIES

Une réflexion s'est engagée également à la MAS d'Enraygues autour du projet de réhabilitation architecturale de l'établissement en adéquation avec la spécificité des besoins des personnes accueillies et les perspectives d'évolution de l'offre, de mutualisation des moyens. L'objectif est de garantir les droits des usagers, la qualité et la continuité des prestations dispensées, la pertinence de l'accompagnement, prendre en compte les moyens humains et matériels. L'architecture doit être pensée et réalisée au service des personnes présentant des TND et jouer un rôle dans le processus d'accompagnement des personnes. Les enjeux majeurs du projet architectural sont l'amélioration du cadre de vie, la prise en compte de la typologie de handicap présent et à venir



l'adaptation de l'institution à de nouvelles modalités d'accueil, au vieillissement, la création d'un pôle animation et d'espaces d'activités bien identifiés ainsi que l'anticipation de la vétusté de l'établissement.

DES PROJETS INNOVANTS

L'approche d'un projet d'inclusion sociale "MAS hors les murs" à l'attention de personnes accueillies en MAS est en cours d'élaboration. Ce travail est le fruit d'un collectif du pôle MAS pour qu'il soit fédérateur et mobilisateur. Tout en étant adossé à l'établissement, nous souhaitons proposer un mode d'habitat protégé, extérieur, ouvert sur la cité et à une vie sociale.

DES ORGANISATIONS QUI ÉVOLUENT

Ces projets, qui viennent répondre à des objectifs affichés et stratégiques du CPOM⁽¹⁾ de l'Association le Clos du Nid, sont des leviers de management forts en ce qu'ils mobilisent les résidents, leurs proches et les équipes. Ces projets les invitent à échanger, à travers leur champ de compétences, leur regard, leurs besoins sur l'environnement dans lequel ils évoluent aujourd'hui et à proposer des améliorations pour les années à venir. À la sortie d'une période sanitaire qui a fortement sollicité la résilience des acteurs, une nouvelle page plus apaisée, nous l'espérons, s'ouvre. À la Mas d'Enraygues, un

projet de transformation de l'organisation pour soutenir ces mutations institutionnelles a débuté avec le soutien d'un contrat d'apprentissage en Ressources Humaines. L'enjeu est de trouver une meilleure adéquation entre les nouvelles modalités d'accompagnement, l'évolution des personnes accueillies, les effets du vieillissement et les moyens humains à notre disposition. Pour cela, une évolution de la coordination des éducateurs spécialisés s'est opérée. Un travail de repositionnement par métier est en cours de construction à commencer par le positionnement des moniteurs éducateurs. Cette restructuration devrait impliquer des changements importants pour les professionnels autant dans l'environnement du travail que générer un effet direct sur l'organisation du temps de travail.



CE PÔLE REPRÉSENTE 210 PERSONNELS ENVIRON QUI ACCOMPAGNENT 176 RÉSIDENTS.

Guy Le Boterf⁽²⁾ pense que « la compétence des équipes ne peut se réduire à la somme des compétences individuelles qui la composent. Elle repose sur la qualité des interactions qui s'établissent entre les membres d'une équipe. Elle se forge dans l'expérience, l'épreuve du réel et l'entraînement collectif ». Nous partageons cette vision et c'est pourquoi nous sommes convaincus que la consolidation de ce pôle à travers l'articulation des projets spécifiques de chacun des établissements ou par la mutualisation de projet est un enjeu majeur des années à venir.

1) Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens 2020-2024
2) OLLIVIER D, 2012 Management 2.0, performance et capital humain ! édition Afnor, Saint Just La pendue, pp 163-164

PÔLE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE

MAISON DES SOURCES

DIRECTRICE :

Marjorie ESCRICH

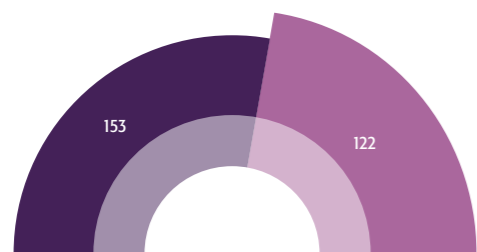
ADRESSE : Quartier de l'Empery · 48100 Montrodat

TÉL : 04 66 32 82 24 · MAIL : maisondessources@closdunid.asso.fr

SITE WEB : www.closdunid.asso.fr

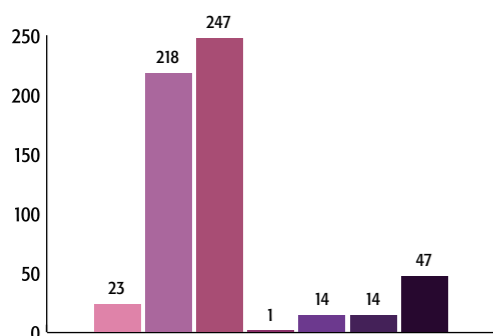
NOMBRE DE PLACES : 24

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT MOYEN : 564 séjours d'une moyenne de 9 jours



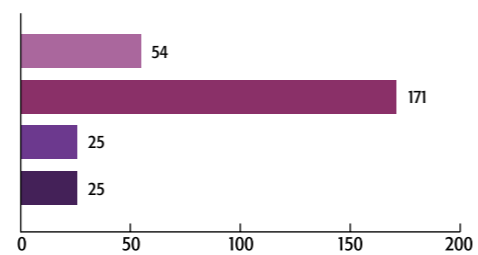
Nombre de personnes accueillies en 2021

Hommes	153
Femmes	122



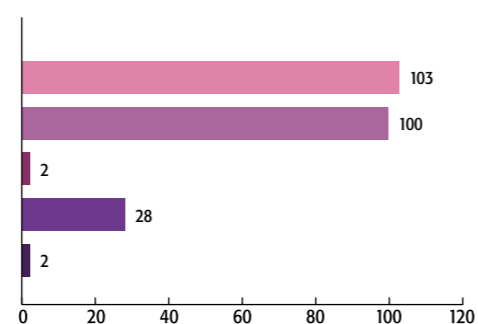
Motif de séjour

Urgence	23
Répît aidants	218
Répît Usagers	247
Convalescence	1
Découverte d'un ESMS	14
Évaluation	14
Distanciation	47



Provenance

Lozère	54
Occitanie	171
Départements limitrophes	25
Autres	25



Origine

Domicile ou famille d'accueil	103
ESMS (dont 24 du Clos du Nid)	100
Ehpad	2
Établissements sanitaires	28
Autres	2

L'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE

RENFORCER LA MISSION DE "PASSERELLE"

L'établissement d'accueil temporaire et d'urgence (EATU), la Maison des Sources, accueille des personnes, âgées de 18 ans et +, en situation de handicap intellectuel, psychique, moteur, sensoriel, associé ou non, pour des séjours courts de façon ponctuelle, séquentielle ou des situations d'urgences situationnelles du domicile.

Les missions de l'établissement sont diverses :

- Séjour de répit pour les personnes elles-mêmes ou les aidants familiaux,
- Séjours de distanciation et d'évaluation,
- Séjours de convalescence,
- Urgence situationnelle, comme le décès de l'aidant par exemple.

Une des missions méritera d'être renforcée, celle de "passerelle", à savoir l'accueil de personnes pour les temps de transition et d'évaluation des besoins. Cela concerne plusieurs modes d'accueils comme par exemple des jeunes en sortie d'IMPro et qui vont intégrer un établissement adulte (un ESAT et ou un Foyer) ; le but étant de faciliter l'acculturation entre le monde de l'enfant et celui de l'adulte. Ou encore, les personnes accueillies

en service psychiatrique en attente d'une orientation dans le secteur médico-social. Il y a aussi celles du domicile, dont notre évaluation doit permettre de mieux identifier les besoins afin de mieux répondre à leur orientation institutionnelle. La Maison des Sources sera alors la porte d'entrée du médico-social pour des personnes ayant subi des accidents de la vie, n'ayant connu que l'accompagnement à domicile et devant intégrer un établissement orienté par la CDAPH⁽¹⁾. Il s'agira là d'un premier pas dans le médico-social.

L'EATU joue également le rôle "d'observatoire", repérant des situations critiques au domicile. L'alerte auprès des autorités ARS et MDPH⁽²⁾ permet très souvent d'éviter l'aggravation de la situation. Ce travail de collaboration nécessite un maillage, une reconnaissance et une confiance de l'ensemble des partenaires. Cela permet également à l'EATU d'avoir une vision plus large des évolutions d'accueils sur le territoire.

Temps forts 2021

Maintien du partenariat avec les IFSI locales et l'OFTS pour l'accueil de stagiaires infirmiers.

Perspectives

Participation à une réflexion avec l'A2LFS sur le projet de création par cette Association d'un accueil temporaire et d'urgence pour enfants et adolescents.



1) Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
2) Maison départementale des personnes handicapées



BILAN SOCIAL

Une institution médico-sociale fonde son action sur les compétences des professionnels qui accompagnent les Usagers. Ainsi, le bilan social permet de témoigner des engagements soutenant le professionnalisme déployé par "le Clos du Nid".

PRINCIPALES COMPOSANTES

DU BILAN SOCIAL 2021

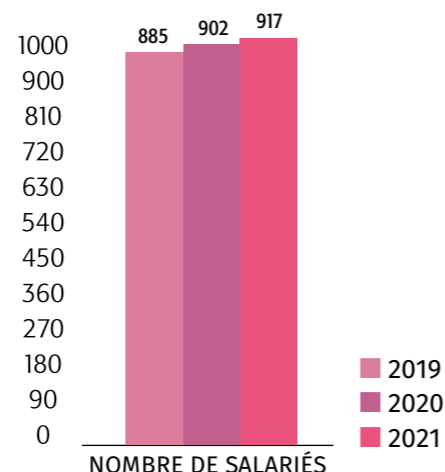
Au 31 décembre 2021, l'Association comptait 917 collaborateurs répartis sur les 21 institutions qu'elle gère.

Effectif total au 31 décembre 2021

Les femmes représentent 60 % de l'effectif, les hommes 40 %, un chiffre stable par rapport à 2020.

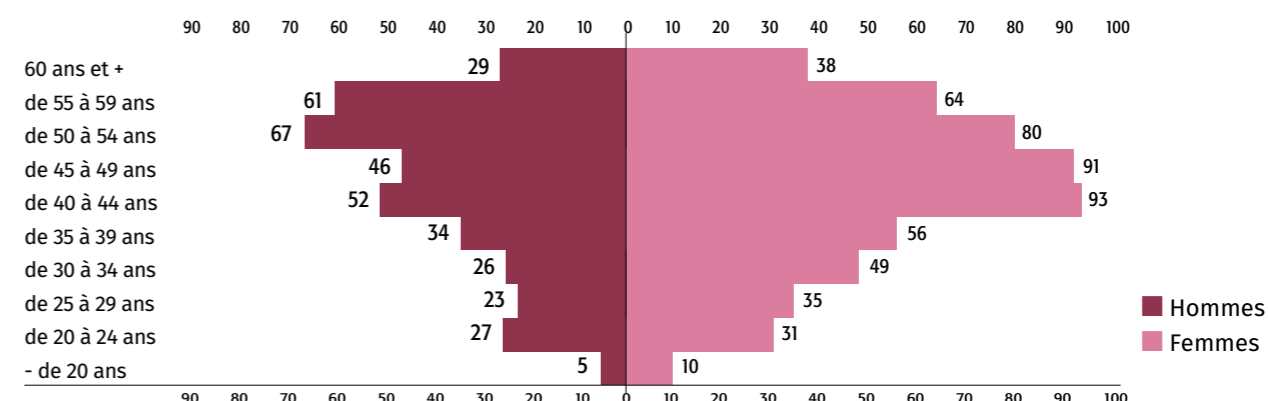
Services généraux	199
Admin. cadre	48
Admin. non cadre	61
Médical	14
Soin NC / psychologue	52
Personnel éducatif	543
Total	917

Évolution de l'effectif global



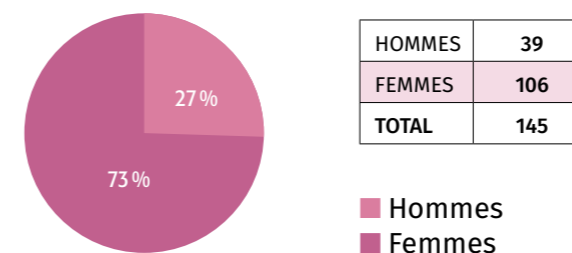
Pyramide des âges au 31 décembre 2021

En 2021, l'âge moyen des salariés est de 44 ans.



Effectif à temps partiel au 31 décembre 2021

En 2021, on note une légère hausse du nombre de personnes exerçant une activité à temps partiel.



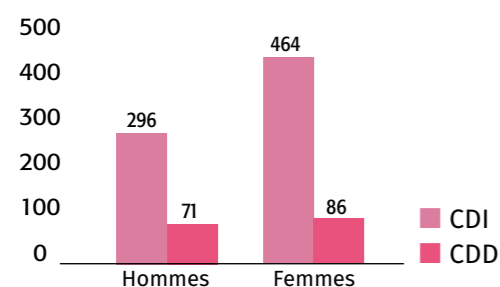
Contrats aidés au 31 décembre 2021

L'engagement de l'association comme entreprise apprenante se poursuit en 2021.

	2018		2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Contrat de professionnalisation	2	3	4	0	2	3	1	3
Contrat d'apprentissage	2	1	2	0	2	1	5	3

Répartition par type de contrat au 31 décembre 2021

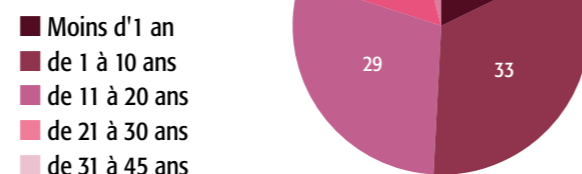
Les CDI demeurent très largement majoritaires.



Répartition par ancienneté au 31 décembre 2021

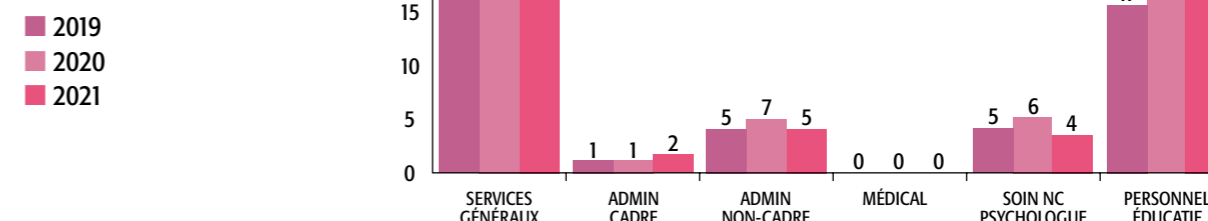
20 % des salariés de l'Association présentent une ancienneté de plus de 20 ans.

L'ancienneté moyenne en 2021 est de 12 ans.



Salariés reconnus Travailleurs Handicapés Selon déclaration obligatoire du 15 février

71 salariés présentent un statut de Travailleur Handicapé.





DIALOGUE SOCIAL

UN ENGAGEMENT FORT EN TERME DE POLITIQUE SOCIALE

La crise sanitaire de la COVID-19 a nationalement impacté en profondeur l'emploi du fait de l'arrêt forcé ou du ralentissement des activités en général. Cela a affecté plus particulièrement certains secteurs professionnels avec une situation "post-crise" très inégale.



Les secteurs de la santé et du médico-social sont deux des quatre secteurs les plus créateurs d'emplois depuis 2020 avec ceux de l'enseignement et de la construction.

Pourtant, au niveau national, l'offre en recrutement y est très importante mais difficilement comblée en raison d'une part de l'image historique à laquelle ils renvoient (pénibilité, faible rémunération...) mais aussi du fait de la nécessité de détenir un diplôme pour être conforme à l'exercice légal de nombreuses fonctions éducatives et soignantes.

L'Association le Clos du Nid a été naturellement impactée par ces tensions mais force est de constater que le déséquilibre a été moindre. En effet, le *turn-over* des collaborateurs (taux de rotation : départs de salariés par rapport aux embauches) a certes été beaucoup plus important ces 2 dernières années. Mais, même si les délais de recrutement des postes à pourvoir en Contrats à Durée Indéterminée sont historiquement plus longs du fait de la carence de personnels qualifiés sur le marché de l'emploi national, notre Association reste malgré tout attractive.

En effet, la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport avait déjà mis en avant l'effort important d'attractivité de la politique de gestion des Ressources Humaines notamment du fait des avantages extra-conventionnels octroyés afin d'attirer et de fidéliser les recrutés.

Inscrite depuis longtemps dans la vie associative, cette ligne est systématiquement impulsée et confortée politiquement par la gouvernance et pour rappel des efforts importants sont régulièrement consentis :

- Dépenses de formation qui dépassent l'obligation légale
- Complémentaire Santé couvrant l'ensemble de la famille, proposant des garanties extra-conventionnelles et financée à 55% par l'Association.
- Dispositif de pré-retraites progressives assurant entre autre 80% de la rémunération de la partie pré-retraite pendant 2 ans
- Attribution d'une Prime Exceptionnelle du Pouvoir d'Achat en 2019 et en 2021
- Versement de la prime dite "Covid" au personnel de la Direction Générale et des établissements relevant du Conseil Départemental qui, sans cela, ne pouvait y prétendre
- Maintien de certains droits dans le cadre d'un Congé Parental d'Education.
- Montant de la subvention des activités sociales et culturelles versées aux CSEE plus important que l'obligation légale
- Avantages extra-conventionnels au niveau de l'aménagement du temps de travail (congés trimestriels ...)

Tout en maintenant les dispositions existantes ce sont plus de 1,2M€ supplémentaires qui ont été alloués ces 3 dernières années.

C'est donc près de 50% de l'excédent annuel potentiel qui continue d'être partagé avec les salariés dans une démarche sociale, ce qui est exceptionnel.

Et cette démarche porte ses fruits puisque dans le contexte actuel l'Association le Clos du Nid a malgré tout un taux d'absentéisme et un *turn-over* tout à fait raisonnable en rapport avec les autres employeurs du secteur sur le territoire national.

Les tensions de recrutement relèvent majoritairement à ce jour du manque de professionnels formés et disponibles, c'est pourquoi nous participons activement aux différentes campagnes de promotion des métiers du soin et de l'accompagnement afin de rendre notre association attractive auprès des jeunes et des adultes en reconversion professionnelle à qui nous proposons notamment de participer au financement de leur formation s'ils souhaitent nous rejoindre.



RENCONTRE AVEC UN PARTENAIRE

L'action du Clos du Nid est intrinsèquement fondée sur les coopérations nombreuses qui se sont tissées sur le territoire avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux. Que ce soit d'un point de vue financier, social, économique, institutionnel... l'Association s'appuie sur tout un réseau de partenaires. Chaque année au travers de ce rapport nous faisons le focus sur l'un d'entre eux.

OFTS – CLOS DU NID

UNE COLLABORATION QUI ÉVOLUE

Les deux structures ont noué un partenariat depuis de longues années qui se traduit par des échanges au quotidien entre étudiants et professionnels et qui se concrétise sur cette année 2021 par un évènement notable.

L'OFTS EN BREF

L'École de Travail Éducatif et Social, ETES, devenue depuis septembre 2020, l'OFTS, Organisme de Formation au Travail Social, est une institution lozérienne, riche de 50 ans d'histoire. Créée en 1970, dès la naissance du diplôme de moniteur éducateur, l'organisme est spécialisé dans la formation des futurs travailleurs sociaux.

L'année 2007 et la réforme des principaux diplômes d'État a permis d'une part, de confirmer l'OFTS dans ses agréments de formation et d'autre part, de lancer le CFA Régional Sanitaire et Social (1). L'école, qui en est un des membres fondateurs, devient donc une UFA (Unité de Formation par Apprentissage) et propose de former des moniteurs-éducateurs par la voie de l'apprentissage.

En 2009, l'OFTS obtient l'agrément de la formation au Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES).

Par ailleurs, elle est labellisée et reconnue par la branche du secteur social et médico-social pour la formation à divers titres professionnels : tuteur référent, assistant de soin en gérontologie. Enfin, en 2016, l'école a été inscrite par la DRJSCS (2) sur la liste des établissements autorisés à dispenser la formation préparant au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) et agréée par la Région en 2017.

Désormais, l'organisme met l'accent sur la formation continue en élargissant ses propositions en lien avec les certifications de compétences UNAFORIS (3)

- Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (octobre 2022/juin 2023)
- À venir : Engager des dynamiques de projet de développement social avec les acteurs d'un territoire. Ce sont chaque année près de 250 stagiaires qui sont accueillis sur l'ensemble des filières. L'équipe

pédagogique, composée d'une dizaine de professionnels titulaires, s'appuie sur un réseau d'une centaine de vacataires chargés d'enseignement théorique et/ou technique, d'animation de groupe et de participation aux jurys.

LES INTERACTIONS PROFESSIONNELLES

C'est notamment à ce titre que les deux institutions marvejolaises entretiennent de longue date des collaborations et notamment sous forme de journées de formations communes.

Le Professeur Jean-Philippe BOULENGER, Médecin référent technique au Clos du Nid, a animé à l'automne une journée consacrée à la psychiatrie à destination des élèves éducateurs spécialisés ; journée au cours de laquelle plusieurs professionnels du Clos du Nid (médecin, psychologue, chef de service, éducateur) ont pu

témoigner de leur expérience des troubles psychologiques et du comportement auxquels ils sont confrontés dans leurs établissements. Un certain nombre de professionnels participent à la supervision des stages que les étudiants réalisent au sein des établissements de l'Association, et interviennent dans les enseignements sur des thématiques diverses (la santé mentale, l'autisme, l'évolution des populations...).

UNE GOUVERNANCE QUI LAISSE UNE LARGE PLACE AUX ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Le Clos du Nid est également présent au sein de la gouvernance de l'OFTS, dont les statuts stipulent que l'ensemble des associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux de Lozère y est représenté, ainsi qu'un représentant de la Région Occitanie, un représentant du Département et un représentant de la ville de Marvejols.

Ainsi l'organisme de formation est présidé par Aurélie MAILLOLS, Conseillère régionale, et la Vice-Présidence est assurée par Patrick JULIEN, le Directeur Général du Clos du Nid. Le Dr Jacques BLANC ainsi que Yohan PEYROUSE sont membres du CA, le Pr BOULENGER et Jean Louis CARCENAC sont membres de l'Association gestionnaire de l'organisme. Forte d'une expérience au sein d'établissements médico-sociaux, Séverine PLAGNES a été nommée directrice de l'OFTS en janvier 2022. Elle avait, ces dernières années, dirigé le Foyer de vie l'Horizon et plus récemment l'Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence La Maison des Sources.



UNE JOURNÉE COMMUNE, UN ÉVÈNEMENT IMPORTANT

« Cette proximité entre les deux structures bénéficie d'une dynamique nouvelle par le biais d'une convention de partenariat qui instaure entre autres choses l'organisation annuelle d'une journée d'étude commune consacrée à une thématique d'actualité relative à l'accompagnement médico-social. » explique le Pr BOULENGER.

C'EST LE 25 NOVEMBRE DERNIER QUE LA PREMIÈRE DE CES JOURNÉES S'EST DÉROULÉE AU SEIN DE LA SALLE POLYVALENTE DE MARVEJOLS AVEC POUR THÈME "LES NOUVELLES APPROCHES DANS LE CHAMP DU HANDICAP"

« Ce thème, choisi en collaboration étroite avec deux membres de la filière ES, Fabienne Chat et Julien Salanson, visait à faire le point sur les méthodes nouvelles développées au cours de ces dernières années dans les techniques de prise en charge des personnes en situation de handicap, en donnant non seulement la

parole à des experts de ce domaine mais également aux équipes qui expérimentent au quotidien l'application de ces techniques auprès des résidents et des Usagers de leurs établissements. » continue le Pr BOULENGER.

Après les interventions, consacrées à la remédiation cognitive de Stéphane RAFFARD, Professeur en psychologie à l'Université Montpellier III et de Jérôme GROS-BALTHAZARD, neuropsychologue, des équipes des différents pôles du Clos du Nid sont venues présenter leurs approches novatrices et des cas concrets de prise en charge. Le public composé de 200 étudiants de l'OFTS et d'une cinquantaine de professionnels du Clos du Nid, a fait un retour très positif de cette journée qui laisse en entrevoir de nombreuses à venir.



1) Centre de Formation des Apprentis
2) Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
3) Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale



DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE

www.closdunid.asso.fr

Avenue Pierre Semard
48100 Marvejols

Tél. : 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr



Membre de :

